



12/2021/1

RLS RESEARCH PAPERS
ON PEACE AND CONFLICT STUDIES
IN WEST AND CENTRAL AFRICA

Sahel : le militarisme
franco-africain
en échec

Félix ATCHADE

Sahel : Le militarisme franco-africain en échec

Table des matières

Table des matières.....	v
A propos de l’auteur.....	vii
Remerciements.....	ix
Données sociodémographiques et économiques des pays sahéliens.....	xi
Précisions sémantiques.....	xiii
Résumé.....	xv
Abréviations.....	xvii
Introduction.....	1
Le Sahel en crises.....	5
Les raisons profondes de la crise	6
Des pays enclavés et des économies en difficulté	7
Une forte démographie	9
Des institutions faibles	9
Conflits sociaux	11
L’impact de la guerre contre la Libye	13
Violence et Rébellion	14
Le recours à la violence devenu banal	14
Les groupes armés non-étatiques	15
Les groupes armés djihadistes	16
Les groupes d’auto-défense et les milices pro-étatiques	17
Les groupes rebelles	18
Les trafics et les groupes armés venus du Maghreb	19
Renouveau stratégique	22
Le faux péril migratoire	23
Un sous-sol très riche	23
Lutte d’influences	25
Reconfiguration	25
Le nouveau « grand jeu » des puissances occidentales au Sahel	27
Focus sur quelques acteurs extracontinentaux de la géopolitique africaine	31
La France au Sahel, comment faire du neuf avec du vieux ?	37
L’opération Barkhane	37
Une longue tradition d’intervention extérieure	39
Des dispositifs institutionnels légers permettant l’interventionnisme.....	40
Une politique qui se fonde sur la « grandeur » de la France	41

Une idée directrice : maintenir le « rang » et « l'indépendance » de la France.....	42
France-Afrique : une relation militarisée.....	44
Le discours de la Baule.....	45
La guerre française « contre le terrorisme » et ses impasses sahéniennes	48
Des opérations en coopération avec des groupes armés.....	49
La contestation de la présence militaire.....	50
Recommandations.....	55
Conclusion.....	57
Références.....	59

A propos de l'auteur

Félix Atchadé est médecin, spécialiste de Santé Publique et d'Éthique Médicale. Il travaille comme chercheur et consultant sur les questions d'équité et de justice sociale dans les systèmes de santé. Militant politique, Coordinateur du Groupe de travail Afrique du Parti de la Gauche Européenne (PGE) et membre du Secrétariat du Secteur international du Parti Communiste Français.

Remerciements

Cette étude n'aurait pas vu le jour sans la confiance de la Fondation Rosa Luxemburg et en particulier de Claus-Dieter Köenig et de Ndongo Samba Sylla. Je suis reconnaissant envers les membres du Secteur international du PCF et de son Collectif Afrique, dont Lydia Samarbakhsh, Dominique Josse, Christophe Sandlar et Daniel Feurtet, pour les fructueux échanges hebdomadaires sur les problématiques soulevées dans cette étude. Mes camarades du PIT-Sénégal, et notamment ceux du Comité Dooleel PIT-Sénégal, ont été des critiques utiles de certains concepts développés dans cette étude.

Ma reconnaissance va au Professeur Issa Ndiaye, ancien ministre de l'Éducation du Mali, pour les nombreux échanges sur la situation de son pays et de l'Afrique de l'Ouest.

Je remercie Maïte Mola, la première vice-présidente du Parti de la gauche européenne (PGE) pour ses encouragements à me lancer dans cette aventure, ainsi que Guy Labertit, ancien délégué Afrique (1993-2006) du Parti socialiste.

J'ai une dette incommensurable pour les nombreuses personnes (élus, dirigeants politiques, journalistes, universitaires) au Burkina Faso, au Sénégal et en France, qui ont donné de leurs temps pour les entretiens.

Données sociodémographiques et économiques des pays sahéliens

	Burkina	Mali	Mauritanie	Niger
Superficie en km ²	274200	1240200	1030000	1267000
Population totale (en millions)	19,75	19,8	4,4	22,44
Taux de croissance annuelle de la population	2,9	3	2,8	3,8
Indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants par femme)	5,2	5,9	4,6	6,9
Espérance de vie à la naissance (en années)	61	59	65	62
Mortalité des moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	91	97	75	83
Revenu national brut par habitant méthode atlas (en \$ US courant)	2080	2270	5140	1280
Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population)	55,4	43,8	42	40,8
Indice de développement humain (IDH) / Rang mondial sur 189 pays	0,434/182	0,427/184	0,527/161	0,377/189

Source : Banque mondiale, Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD)

Précisions sémantiques

L'étude utilise le nom « Sahel » pour désigner le cadre institutionnel interétatique G-5 Sahel qui regroupe le Burkina, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Les termes « groupes armés djihadistes » ou « groupes djihadistes » font référence aux groupes armés qui se revendiquent du djihad armé et prônent le recours à la violence pour atteindre leurs objectifs d'ordre politique ou de tout autre nature.

Les « Forces de défense » désignent les forces militaires comprenant, dans le cas des pays sahéliens, essentiellement l'Armée de terre et l'Armée de l'air, alors que les « Forces de sécurité » désignent les forces de police, la gendarmerie ou la garde nationale.

Les groupes d'autodéfense ou milices désignent des groupements de volontaires civils, souvent armés, plus ou moins reconnus ou tolérés par les autorités étatiques, choisis au sein de leurs communautés pour effectuer des actions de sécurisation des quartiers des villes, villages et des populations.

Les groupes armés rebelles sont des organisations politiques qui utilisent la violence armée contre les États dans le but d'obtenir des concessions politiques, comme l'indépendance.

Résumé

Depuis 2011, le Sahel ne cesse de s'enfoncer dans la crise. La guerre déclenchée par l'OTAN contre la Libye, à l'initiative du président français Nicolas Sarkozy, a libéré des forces déstabilisatrices et livré la région à des entrepreneurs de violence. Le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad sont aujourd'hui le théâtre d'événements violents quotidiens résultant d'actes de terrorisme djihadiste, de conflits qui mobilisent des identités communautaires pour l'accès aux ressources et de l'action répressive des forces de défense et de sécurité. Cette violence, qui provoque des drames humanitaires, a aussi pour toile de fond le trafic d'armes et de drogue et le grand banditisme.

Le Sahel est aussi au centre d'une lutte d'influences étrangères depuis quelques années. La France y déploie depuis huit ans une opération extérieure militaire décrite comme la plus importante depuis plusieurs décennies. Mais la réponse militaire aux crises qui secouent la région montre de plus en plus ses limites, à tel point que l'armée française a fini par être perçue comme une force d'occupation. La France est d'autant plus conspuée qu'elle tient toujours les cordons de la bourse à travers ses multinationales et la monnaie (franc CFA ou projet ECO).

Dans ces conditions, la France et ses alliés doivent engager des discussions de paix avec toutes les forces politico-armées qui participent aux conflits sahéliens. La violence dans le Sahel procède de plusieurs problèmes qui nécessitent des approches politiques pour être résolus. Les gouvernants des populations sahéliennes doivent répondre à la demande d'États qui assument leurs responsabilités, notamment dans la redistribution juste et équitable des ressources et la préservation de la concorde et la paix civile.

Abréviations

ACLED :	The Armed Conflict Location & Event Data Project
AFRICOM :	United States Africa Command
ANC :	African National Congress
AQMI :	Al-Qaïda au Maghreb islamique
BM :	Banque mondiale
CMA :	Coordination des mouvements de l'Azawad
EIGS :	État islamique au Grand Sahara
EUTM :	Mali Mission de formation de l'Union européenne au Mali
FAMA :	Forces armées maliennes
FCFA :	Franc de la Communauté financière africaine
FC-G5S :	Force conjointe du G5 Sahel
FLM :	Front de libération du Macina
FMI :	Fonds monétaire international
FPA :	Front populaire de l'Azawad
GATIA :	Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés
GIA :	Groupe islamique armé
GSPC :	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCUA :	Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
IFI :	Institutions financières internationales
JNIM :	Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin ou en français
GSIM :	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
MAA :	Mouvement arabe de l'Azawad
MDP :	Mouvement pour la défense de la patrie
MNLA :	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MPLA :	Mouvement populaire de libération de l'Angola
MPSA :	Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad
MSA :	Mouvement pour le salut de l'Azawad
MINUSMA :	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OCRS :	Organisation commune des régions sahariennes

ONG :	Organisation non gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations unies
OPEX :	Opération extérieure
OTAN :	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PIB :	Produit intérieur brut
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le développement
UA :	Union africaine
UE :	Union européenne
UNITA :	Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

Introduction

Depuis 2011, le Sahel ne cesse de s'enfoncer dans la crise. La guerre déclenchée par l'OTAN contre la Libye, à l'initiative du président français Nicolas Sarkozy, a libéré des forces déstabilisatrices et livré la région à des entrepreneurs de violence.

Le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad sont aujourd'hui le théâtre d'événements violents quotidiens, résultant d'actes de terrorisme djihadiste, de conflits qui mobilisent des identités communautaires pour l'accès aux ressources et d'opérations de répression menées par les forces de défense et de sécurité. Cette forte insécurité a aussi pour toile de fond des trafics d'armes, de drogues, du grand banditisme.

Cette situation provoque des drames humanitaires. Sur l'ensemble de la région, plus de 13 millions de personnes ont besoin d'une assistance d'urgence pour se nourrir, s'abriter, avoir accès à l'eau, aux soins de santé ou à l'éducation. Au Burkina Faso, le nombre de personnes forcées de fuir à cause des violences est passé de 82 000 en début 2019 à plus d'un million fin 2020. Selon les organisations humanitaires et l'Organisation des Nations unies (ONU), ce chiffre continue de croître chaque jour. Dans la région, 8 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés avant même la fermeture des écoles imposée pour atténuer la propagation de la COVID-19. Entre 2015 et 2019, plus de 430 attaques contre des écoles ont été enregistrées, ce qui a conduit à la fermeture de plus de 4 000 établissements scolaires¹.

Cette escalade de violence et ces drames humanitaires surviennent alors que les initiatives militaires censées y mettre un terme s'empilent, au point que certains parlent d'embouteillage sécuritaire². En effet, aux côtés des armées nationales des pays concernés qui sont en première

¹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/15/au-sahel-tenter-de-repondre-a-une-crise-qui-devient-l-une-des-pires-urgences-humanitaires-au-monde_6056140_3212.html

² de Montclos, M. A. P. 2019. *La politique de la France au Sahel : une vision militaire*. Hérodote, (1), 137-152.

ligne, parfois avec le soutien financier et logistique de l'Union européenne, opèrent les forces spéciales françaises de l'opération Sabre, les troupes régulières de l'opération Barkhane, la task force européenne Takuba, la Force conjointe du G5 Sahel qui réunit la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, les forces spéciales américaines et les forces armées de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

La crise dans le Sahel fait l'objet de nombreuses recherches et l'on dispose d'une riche littérature scientifique qui essaie d'en percer les mystères, les enjeux et les causes. Certaines études questionnent la signification de la présence militaire française dans la région, notamment celle de l'opération Barkhane. Des auteurs lient cette présence à la « guerre contre le terrorisme islamique » qui déstabilise les États amis de Paris et constitue une menace pour la sécurité des Français et des Européens³. D'autres estiment que les pays du Sahel sont d'une importance stratégique dans le « grand jeu » africain des puissances occidentales et notamment de la France⁴.

La forte présence militaire française s'expliquerait par des considérations stratégiques, la défense d'intérêts économiques et idéologiques, et la volonté de la France à maintenir son « rang » sur la scène internationale. La France se pose en effet comme une puissance militaire qui revendique une voix propre. Le terrain d'expression de cette puissance est l'Afrique, zone qui assure également son indépendance énergétique (30 % de l'uranium nécessaire à la filière nucléaire au Sahel, les hydrocarbures dans le golfe de Guinée) et est une source d'approvisionnement en métaux stratégiques. Dans une étude publiée par la Fondation Rosa Luxemburg⁵, Idrissa Rahmane affirme que

la cause principale des conflits est la mobilisation des communautés locales et des États de la région par des acteurs externes dont les objectifs ultimes sont plus importants pour eux que pour ces communautés et États.

Selon lui, ces différentes explications ne sont pas incompatibles et la présence militaire française s'inscrit dans une continuité historique,

³ Châtaigner, J. M. 2019. *Sahel et France, enjeux d'une relation particulière*. Hérodote, 123-136.

⁴ Mohamedou, M. M. 2013. « Le nouveau grand jeu » des puissances occidentales au Sahel. La guerre au Mali »-*Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*. Éditions la Découverte, Paris.

⁵ Rahmane, I. 2019 Le feu à la paille : le Burkina Faso dans la zone de conflit RLS Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa

http://rosalux.sn/wp-content/uploads/2020/01/02_2019-Etude-Burkina-Ridrisa-FRENCH-PRINT-Final-1.pdf

constituant une mauvaise réponse à de vrais problèmes : la violence endémique meurtrière au Sahel, fruit de la déliquescence des États de la région, la déstabilisation des sociétés et la menace des intérêts géostratégiques français.

Les États sahéliens sont en difficulté, aux prises avec la pauvreté, les inégalités, la violence et l'existence vastes espaces échappant au contrôle des États, administrés par des groupes armés avec des économies parallèles qui s'insèrent dans les réseaux internationaux de trafics divers. Cette déliquescence générale est à mettre en rapport avec les politiques d'ajustements structurels et le chaos néolibéral qui ont démantelé la capacité d'action des États. Depuis le milieu des années 1980, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont sous la coupe réglée des institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international), qui leur imposent des politiques néolibérales inspirées du consensus de Washington⁶ et du post-consensus de Washington. Que ces politiques aient pour nom « ajustement structurel », « stratégie de croissance accélérée », « initiative PPTE » (Pays pauvres très endettés), « Document stratégique de réduction contre la pauvreté » (DSRP), elles ont en commun d'être fondées sur le principe selon lequel les forces du marché seraient les mieux à même de favoriser cette croissance économique, laquelle serait synonyme de développement. Le postulat de cette théorie est que la croissance économique⁷ favorise la création d'emploi et au développement humain compris comme réducteur de la pauvreté. L'idée est donc de libéraliser le commerce, déréguler le secteur financier, réduire la sphère d'intervention de l'État.

Or, si ces politiques produisent parfois de la croissance, elles n'entraînent pas de développement. Ainsi les taux de croissance enregistrés ont été de l'ordre de 5 à 6 % sur le continent dans les années 2010 mais n'ont pas fait reculer la pauvreté. Cette croissance n'est pas suffisamment forte pour absorber les millions de jeunes qui grossissent chaque année les rangs des demandeurs d'emploi et la majorité des citoyens restent empêtrés dans la pauvreté. En termes absolus, le nombre de pauvres dans la région est passé de 297 millions en 1990, à 390 millions en 2013⁸. Plus graves, ces politiques néolibérales ont raréfié l'emploi décent sur le

⁶ Raffinot, M. 2015. « Les politiques de développement ». Dans. M. Raffinot, *Économie du développement: Cours* (pp. 169-207). Paris: Dunod.

⁷ Banque mondiale. & Thomas, V. 2002) *Qualité de la croissance*. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

⁸ Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen et Isis Gaddis. 2017. *La pauvreté dans une Afrique en essor*. Washington, DC : La Banque mondiale.

continent. L'essentiel des emplois créés relève en effet du secteur informel⁹. Le Revenu national brut (RNB) par habitant en parité du pouvoir d'achat (PPA) de la zone représente moins de 20 % de la moyenne mondiale pour le pays le plus « riche » de la zone : la Mauritanie¹⁰. Les données en matière de développement humains ne sont pas meilleures : le Burkina Faso, par exemple, est classé 182^e sur 189 pays sur l'indice de développement humain du PNUD. Comme de nombreux pays africains, il a été victime de la stratégie de surendettement et des sinistres plans d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque Mondiale qui ont broyé les services publics.

Les États du Sahel, qui comptent actuellement 90 millions d'habitants, sont aussi confrontés à une forte croissance démographique liée à une fécondité élevée et une mortalité en forte baisse. L'ONU prévoit dans son scénario médian que le nombre d'habitants atteindra 200 millions en 2050. Autre caractéristique pour ces pays : ils sont des terres d'émigration et d'immigration. L'émigration répond à des considérations sécuritaires et/ou économiques. Elle se fait en direction des pays limitrophes comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou la Libye. Un autre champ migratoire est l'Europe, et en particulier la France. L'immigration dans cette zone répond à des considérations géopolitiques externes, c'est-à-dire des violences s'exerçant dans un pays et ayant des conséquences sur un autre pays.

Cette crise survient dans un contexte qui a beaucoup changé sur les plans géopolitique et géostratégique entre la chute du mur de Berlin, en 1989, et la première décennie du XXI^e siècle¹¹. Après avoir connu un déclassement avec la fin de l'hypothèque communiste, l'Afrique connaît depuis plus d'une décennie un regain d'intérêt dans les relations internationales et se retrouve au centre des rivalités mondiales. Les positions des puissances capitalistes occidentales, en particulier de la France, sur le continent sont menacées par l'arrivée de nouveaux acteurs, dont les puissances émergentes du Sud, notamment la Chine, et le retour d'autres pays comme la Russie.

Cette étude comprend trois parties. Dans la première, je décris la crise au Sahel et rends compte de ses déterminants. La deuxième partie passe en revue le contexte stratégique de la crise sahélienne et le renouveau qui le

⁹ Atchadé, F. 2018. *Démographie de l'Afrique subsaharienne : mythe et réalité*. *La Pensée*, (4), 86-96.

¹⁰ Banque mondiale Afrique subsaharienne | Data (consulté le 10 mars 2021)
<http://donnees.banquemondiale.org/region/afrique-subsaaharienne>

¹¹ Genet, B. 2014. « Nouvelle approche de la géostratégie africaine ». *NAQD*, (1), 133-142.

caractérise. Dans la troisième partie, je présente le dispositif militaire français au Sahel et dégage ses rationalités (historique, politique, économique et diplomatique) en fonction des idées que les gouvernants français se font de leur pays et de ses intérêts. Pour finir, je démontre que cette intervention, loin de permettre la résolution des problèmes qu'elle prétend résoudre est contreproductive pour les véritables intérêts et l'image de la France.

Ce document est basé sur un travail de terrain de dix jours à Ouagadougou. Au cours de ce séjour, j'ai eu des entretiens avec des acteurs et décideurs politiques, des militants associatifs, des journalistes et des universitaires. Il se nourrit également de plusieurs entretiens avec des personnalités politiques françaises et sahéniennes, et de plusieurs semaines de recherche documentaire et d'archives. Mon expérience de plusieurs années dans le domaine du développement et de l'analyse critique de la politique africaine de la France a été d'un apport certain.

Le Sahel en crises

Selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 1 170 événements violents ont été observés en 2020 au Sahel, plus précisément au Mali, au Burkina Faso et dans l'Ouest du Niger, ce qui représente une augmentation de 44% par rapport à l'année précédente. Deux groupes islamistes, présents dans la région depuis 2015, sont responsables de la quasi-totalité de ces violences¹² : l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et le Front de libération du Macina (FLM) qui fait partie d'une coalition de groupes ayant des liens avec Al-Qaïda au Maghreb islamique et connue sous le nom de Jama'at Nusrat al Islam wal Muslimin (JNIM) ou Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM). Ils ont attaqué des civils et ont affronté les forces de sécurité nationales et régionales, ce qui a causé la mort de 4 122 personnes, soit une hausse de 57 % en un an. Environ 70 % des décès signalés étaient liés aux combats, dont 21 % se sont produits entre les affiliés de JNIM et de EIGS pour le contrôle du territoire, les revenus et le recrutement de combattants.

Toutes ces violences ont déplacé quelque 1,7 million de personnes, dont plus de 170 000 réfugiés et 1,5 million de personnes déplacées en interne. C'est le Burkina Faso qui compte le plus de déplacés : environ 1,1

¹² Centre d'études stratégiques de l'Afrique La flambée de violence islamiste en Afrique souligne un changement du paysage sécuritaire <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-flambee-de-violence-islamiste-en-afrique-souligne-un-changement-du-paysage-securitaire/>

million¹³. Cette situation difficile a contribué à accroître l'insécurité alimentaire, qui affecte plus de 3 millions de personnes au Mali et au Burkina Faso.

Comment la région en est arrivée là ? De nombreux facteurs sont en cause : géographiques, socioéconomiques, démographiques, politiques...

Les raisons profondes de la crise

Les pays sahéliens sont confrontés à de nombreux défis. Le premier est lié au climat : tropical semi-aride, il se caractérise par une longue saison sèche et de faibles précipitations pendant la saison des pluies, avec de fortes variations entre les années de sécheresse et celles qui sont davantage pluvieuses. Après une période de grande sécheresse, il y a davantage de pluies depuis les années 1990. Mais si dans la partie sud du Sahel, elles sont suffisamment abondantes pour permettre une agriculture sans irrigation, le nord est occupé par des déserts où l'agriculture est impossible sans irrigation¹⁴. Les populations sahéliennes doivent par ailleurs composer avec des sols pauvres en carbone et en nutriments, qui résistent mal aux précipitations torrentielles de la saison des pluies, et sont sujets à l'érosion et menacés par la désertification, surtout dans la zone aride.

L'ensablement progressif met en péril certains bassins hydrographiques de la région comme le lac Tchad, les fleuves Niger et Sénégal, tandis que la surface du lac Tchad a diminué de 90 % depuis 1963 et que le lac Faguibine au Mali est resté à sec entre 1976 et 2004¹⁵. Or la grande majorité des populations dépend de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour subvenir à ses besoins. Pour diverses raisons, notamment la pression démographique, elles se trouvent obligées d'exploiter de manière intensive les terres sans observer des périodes de jachère, ce qui contribue à l'épuisement des sols. Au fil des ans, elles ont subi les conséquences d'évènements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et inondations. Dans les années 1970 et 1980, les Produit intérieur brut (PIB) du Mali, du Niger et du Tchad ont ainsi chuté du fait

¹³ Agence des Nations unies pour les Haut réfugiés (UNHCR) Plus de deux millions de déplacés internes au Sahel alors que les violences augmentent <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2021/1/600af161a/millions-deplacés-internes-sahel-violences-augmentent.html>

¹⁴ Insights, O. E. C. D. 2014. *Un atlas du Sahara-Sahel: géographie, économie et insécurité*. L. Bossard (Ed.). OCDE.

¹⁵ Maertens, L. 2012. « Défis écologiques [au Sahel]: environnement fragile, populations vulnérables ». *Questions internationales*, (58), 61-67.

des sécheresses. Ces perturbations climatiques ont entraîné, outre les migrations saisonnières et la transhumance traditionnelle, des mouvements migratoires internes du Nord au Sud, des zones rurales aux villes les plus proches ainsi que des zones continentales aux villes maritimes. C'est ainsi que de nombreux éleveurs du Sahel se sont installés en Algérie et Libye, où le boom pétrolier offrait des opportunités d'emplois. Les modifications environnementales augmentent bien entendu la compétition autour des ressources naturelles, principalement eau et terres fertiles, participant à la multiplication de conflits sociaux entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades.

Des pays enclavés et des économies en difficulté

Autres handicaps : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad n'ont pas d'accès direct à la mer, ce qui freine leur développement économique et fragilise leur position géopolitique. Une part importante de leurs territoires est en outre mal desservie par des infrastructures de communication - les pays du Sahel ont peu bénéficié des tentatives de développement du système colonial, les constructions d'infrastructures se sont limitées aux pourtours des grands fleuves où sont implantées les capitales actuelles. Cela se traduit par des coûts élevés de transport qui se répercutent sur les produits importés et distribués. Les politiques économiques néolibérales imposées par les institutions de Bretton Woods dans les années 1980-1990 ont par ailleurs contribué à l'effondrement des capacités des États à administrer et mener des réformes et des politiques publiques (santé, éducation, logement) efficaces. Aujourd'hui, les secteurs de l'éducation, de la santé, de logement sont sinistrés. Les investissements sont insuffisants et mal répartis, favorisant les capitales et quelques villes.

Soixante ans après leur indépendance, les pays sahéliens ont toujours des économies de rente, avec des exportations de quelques matières premières. Au coton malien et burkinabé se sont ajoutés l'uranium au Niger et les phosphates mauritaniens dans les années 1970. Au Niger, jusqu'au début des années 2000, la société Orano (ex-Areva) bénéficiait d'une position monopolistique sur son uranium, une ressource indispensable pour la filière nucléaire française. Cette situation de dépendance a donné toutefois lieu à des contrats peu avantageux pour le Niger. La montée des cours n'a que peu bénéficié au pays, alors que leur effondrement avait des conséquences économiques très dures. Depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, l'or est devenu un

important produit d'exportation pour quelques-uns de ces pays : la hausse des cours des années 2000 a permis au Burkina Faso et au Mali de tirer quelques revenus de l'or et des métaux non-ferreux¹⁶. Mais ces bénéfices ne pèsent guère dans le produit intérieur brut (PIB) et ne constituent pas pour les finances publiques des niveaux de recettes suffisants pour engager des investissements pérennes. Ce regain de la rente liée aux ressources naturelles a des effets pervers, avec le développement d'une corruption à grande échelle. Au bout du compte, les populations restent pauvres. Alors que la moyenne mondiale du Revenu national brut (RNB) par habitant en parité de pouvoir d'achat (dollars constant 2011) est de 16918 dollars en 2019, celui des pays sahéliens varie de 5131 dollars par habitant pour la Mauritanie à 1278 dollars pour le Niger¹⁷.

Le chômage est une problématique centrale dans la vie des jeunes, dont une grande partie est désœuvrée ou sous-employée. Les pays du Sahel sont confrontés à une forte croissance démographique qui fait arriver sur le marché du travail des cohortes de jeunes chaque année plus importantes, alors que l'offre de travail n'arrive pas absorber leurs demandes. L'école et l'université ont cessé d'être les portes d'entrée de la fonction publique qui elle-même, sous les coups de boutoir des politiques d'ajustement structurel, n'a cessé de se dégrader. Le « dynamisme » du secteur informel tant vanté par les institutions financières internationales ne constitue pas une soupape contre la précarité. Les jeunes se trouvent en situation de chômage subi. Les statistiques sur les emplois des jeunes sont trompeuses en ce sens que le nombre de jeunes découragés est important. Cette catégorie renvoie à tous ceux qui ont renoncé à chercher un emploi car ils estiment que c'est peine perdue. Le phénomène du découragement, essentiellement urbain, touche plus souvent les jeunes diplômés et est parfois l'expression de l'inadéquation entre l'offre éducative et la demande des employeurs. Il résulte aussi d'autres phénomènes comme le déficit d'information sur le marché du travail ou l'absence de soutiens personnalisés faute d'appartenir à un réseau clientéliste¹⁸. Dans les villes, les jeunes s'interrogent sur leur avenir et en arrivent souvent à la conclusion qu'il passe par l'émigration. Le manque de perspectives pour

¹⁶ Chevrillon-Guibert, R., Gagnol, L., & Magrin, G. 2019. « Les ruées vers l'or au Sahara et au nord du Sahel. Ferment de crise ou stabilisateur ? » *Hérodote*, (1), 193-215.

¹⁷ Banque mondiale Banque de données <https://donnees.banquemondiale.org/>

¹⁸ Jacquemot, P. 2013. *Economie politique de l'Afrique contemporaine : Concepts, analyses, politiques*. Armand Colin.

cette jeunesse se traduit par de nouveaux enjeux géopolitiques entre l'Europe et l'Afrique autour des questions migratoires. À défaut d'insertion dans la vie économique, ces jeunes laissés pour compte deviennent des vecteurs de violence.

Une forte démographie

Les problèmes augmentent du fait de la démographie : les pays sahéliens ont une forte croissance de leurs populations, des populations jeunes, une fécondité élevée, une mortalité infantile élevée et une faible espérance de vie. Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations unies¹⁹, l'indice synthétique de fécondité varie de 4,68 en Mauritanie à 7 enfants par femme au Niger. Cette fécondité a pour conséquence une forte croissance démographique, même si la mortalité infantile reste élevée. La population des cinq pays de la zone sahélienne est passée de 10 millions en 1950 à 90 millions en 2020, soit une multiplication par 9 en sept décennies. Selon les projections de l'ONU, elle va continuer à croître pour atteindre 117 millions d'habitants en 2025, puis 208 millions en 2050. Ce scénario est basé sur l'hypothèse de l'amélioration de l'espérance de vie et un affaiblissement de la fécondité. Les villes attirent de plus en plus, même si elles n'offrent que très peu d'opportunités d'emplois : Nouakchott qui comptait 2000 habitants en 1950, enregistre aujourd'hui un million d'habitants soit plus de 20 % de la population mauritanienne. Au Mali, l'agglomération de Bamako est passée de 89 000 habitants en 1950 à plus de 2 millions et demi en 2020 soit 12% de la population du pays. Ailleurs, la densité de la population demeure faible : elle est de 72 habitants au kilomètre carré au Burkina, 41 au Niger et 4,3 en Mauritanie par exemple. Cette densité de peuplement est inégalement répartie : elle est particulièrement faible dans les régions septentrionales de tous les pays sahéliens. La population se concentre en effet au sud du territoire, alors que le grand désert du Sahara constitue l'essentiel de la Mauritanie, du Mali du Niger et du Tchad. Dans cet espace désertique vivent des populations nomades qui ne tiennent pas compte des frontières officielles dans leurs déplacements.

Des institutions faibles

Les pays sahéliens peinent à régler leurs problèmes car ils ont des institutions faibles depuis leurs débuts. Ils se sont construits sur celles mises en place par le pouvoir colonial (parlement, armée, administration

¹⁹ <https://www.un.org/development/desa/pd/>

territoriale) et sur un principe de souveraineté sanctifié par la communauté des États déjà existants²⁰. Mais le projet d'État-nation a du mal à prendre corps. Car les institutions ont toujours eu une légitimité faible sur le plan intérieur et sont apparues dépendantes de l'extérieure. La fonction de l'État s'est limitée à jouer l'interface entre le territoire et le reste du monde, à collecter et distribuer les ressources provenant de la barrière elle-même, à savoir les revenus douaniers et l'aide étrangère, les permis de commercer sur le territoire, les visas d'entrée et de sortie, et les autorisations d'importer et d'exporter des devises²¹.

Dans la continuité des États coloniaux, les États africains ont tiré leur autorité de l'apport de forces militaires venues de l'extérieur. Le plus souvent, leur pouvoir coercitif est plus efficace en montant des opérations pour soumettre les résistants qu'en exerçant une autorité au quotidien sur tout le territoire. Un acteur de premier plan de la société civile résume à sa manière la situation au Burkina : « Le problème est la faiblesse de nos États qui mis à part la coercition qu'ils exercent sur les citoyens qui contestent les pouvoirs se montrent autrement inefficaces. Quand on ajoute que notre souveraineté est bradée, nous ne sortons pas de la quadrature du cercle. [...] Les élections ne sont représentatives de rien. C'est un exercice déconnecté de toute réalité démocratique. Elle ne sert, grâce à la corruption, qu'à donner une respectabilité à des bandes de voyous qui n'ont pour unique projet de s'assurer des prébendes dans un système qu'ils ne veulent point changer. [...] Les pouvoirs en place dans nos pays sont sans grands soutiens populaires. Ils ont besoin d'une protection contre leur propre armée et les populations. [...] Ils sont également très peu prévoyants. Nos forces de défense et de sécurité n'étaient pas préparées aux défis des insurgés. C'est d'autant plus incompréhensible que nous sommes dans une région où le phénomène n'est pas inédit. À quoi ont servi les facilités que nous avons accordées aux puissances occidentales dans le cadre de la lutte contre le terrorisme si c'est pour que nos forces armées se retrouvent comme perdues quand le phénomène nous touche. C'est étonnant, troublant et bizarre. »²²

Les États sahéliens ont repris à leur compte le projet étatiste du colonialisme tardif de développement, c'est-à-dire la construction d'écoles, de structures sanitaires, d'infrastructures afin d'améliorer les conditions de vie des populations, mais ne parviennent pas à le mettre en

²⁰ d'Almeida-Topor, H. 2013. *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*, Armand Colin.

²¹ Cooper, F. 2008, *L'Afrique depuis 1940*. Payot.

²² Entretien avec un acteur de la société civile

œuvre²³. Comme les régimes coloniaux, ils ont des difficultés pour collecter les impôts, sauf sur les importations et les exportations, pour fixer les priorités et les politiques économiques. Leurs économies se caractérisent par des taux de pression fiscale et de bancarisation faibles. Le secteur de l'import-export est l'un des rares à verser des revenus salariaux et à posséder une valeur ajoutée, et constitue la quasi-totalité de la contribution aux recettes fiscales.

L'ouverture des marchés et son corolaire, le « désarmement douanier²⁴ », imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont accentué le déficit en ressources. Des acteurs privés voire étrangers, dont des organisations non gouvernementales (ONG) financées par les monarchies du Moyen-Orient et prônant un islam radical, ont profité de l'incapacité des Etats à assurer une partie des services publics pour investir dans le domaine social (éducation, santé), sapant un peu plus leur autorité. Dans le même temps se mettent en place des réseaux impliquant d'une part commerçants traditionnels et élites politiques sécuritaires et, d'autre part, des acteurs de l'économie criminelle internationale, tous profitant de la faiblesse des institutions.

Conflits sociaux

Un certain nombre de conflits sociaux ont refait surface au fur et à mesure que s'estompait l'espoir de leur dépassement dans le cadre des États-nations indépendants. Ces conflits sont de natures diverses et mobilisent des registres identitaires, tribaux, sociaux, etc. Certains sont liés au fait que les frontières ne sont pas toujours acceptées par toutes les populations. Des questions liées au foncier, à l'accès aux points d'eau et aux pâturages sur fonds de catastrophe climatique, de pression liée à la croissance démographique et de difficultés alimentaires, tendent les relations entre nomades et sédentaires, entre agriculteurs et pasteurs. Au sein même du groupe des pasteurs, où l'on compte des Touaregs, des Peuls, des Maures, les tensions sont fréquentes. La gestion des ressources naturelles s'avère délicate dans un climat politique et juridique marqué par un pluralisme normatif. Le droit coutumier traditionnel, les lois héritées de la période coloniale et réformes impulsées depuis les années 1990, sont autant de références qui peuvent être convoquées légitimement dans l'arbitrage des conflits.

²³ d'Almeida-Topor, H. 2013. *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*. Armand Colin.

²⁴ Ibriga, L. M. 1991. *L'évolution des systèmes d'intégration économique en Afrique occidentale francophone : le cas de la CEAO* (Doctoral dissertation, Nancy 2).

On retrouve aussi des phénomènes d'exclusion et d'inégalités ethno-raciales, produits par les politiques qui ont sous-tendu la construction des États sahéliens. Le détournement des ressources liées au développement économique et social et les vicissitudes de la « cooptation » des nouvelles élites dirigeantes. Cette exclusion est vue comme ethno-raciale dans la mesure où elle viserait certaines communautés de manière spécifique, sur base géographique ou ethnique²⁵.

La marginalisation de ces communautés se reflèterait aussi dans un engagement faible, voire contreproductif, de l'État dans les zones périphériques. La défaillance du gouvernement fait partie des causes de la mobilisation armée souvent citées : manque de sécurité, de soins de santé adéquats, de structures scolaires, et d'accès à l'eau. Ces facteurs prédisposeraient les acteurs locaux à considérer la prise d'armes comme une possibilité effective d'action politique. Le taux de scolarisation très faible, notamment dans les zones rurales, est décisif dans la marginalisation d'une jeunesse qui se retrouve piégée entre le manque de perspectives de formation et d'emploi et une vulnérabilité économique. Ces dynamiques d'exclusion ethno-raciale s'imbriquent par ailleurs dans les conflits inter et intra-communautaires. Les affrontements autour de ressources naturelles, telles que la terre et l'eau, qui sont de plus en plus convoitées à la fois par les agriculteurs et par les éleveurs.

L'ensemble de ces crises dans l'économie politique traditionnelle²⁶ ont engendré des désordres politiques qui exacerbent la concurrence et l'impact local des manipulations des puissances régionales et internationales tout comme d'acteurs non étatiques. Cette situation perpétue l'incapacité des États à gérer le territoire et à l'administrer efficacement.

Les enjeux sociaux et identitaires qui mobilisent les acteurs des conflits sont loin d'être bien situés : « Le recrutement des djihadistes se fait sur une base volontaire. Cet engagement offre à de nombreux jeunes des emplois ou tout au moins des revenus qui leur permet un accomplissement social qu'ils n'auraient pas eu s'il s'en était abstenu.

²⁵ Zanoletti, G., & Riche, É. 2020. Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature. *Papiers de recherche*, 1-76.

²⁶ Rahmane, I. 2019. Le feu à la paille : le Burkina Faso dans la zone de conflit RLS *Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa* http://rosalux.sn/wp-content/uploads/2020/01/02_2019-Etude-Burkina-Ridrissa-FRENCH-PRINT-Final-1.pdf

[...] Nos dirigeants n'ont pas une bonne connaissance des enjeux sécuritaires. Les appellations péjoratives des insurgés ne nous disent pas qui ils sont, ce qu'ils veulent et comment les combattre et les contraindre à la négociation pour que nous en finissions avec cette situation. Il nous faut une approche politique du phénomène djihadiste. Les qualifications se référant au registre religieux comme « diaboliques » ou psychiatriques comme « fous » etc. ne font que rendre illisibles nos représentations politiques du phénomène auquel on est confronté et rendent difficiles la recherche des solutions qu'on peut y apporter. »²⁷ Un autre de nos interlocuteurs a la même approche : « Il ne nous pas perdre de vue que les moyens que les insurgés utilisent ne sont pas sans rapport avec les possibilités qui leur sont offertes. Ces moyens sont, sans doute, rentables pour eux d'un point de vue économique et stratégique. Reconnaître cela n'est pas synonyme d'adhésion mais plutôt une marque de lucidité face à un phénomène dont veut triompher. Si nous ne faisons pas le choix de déterminer la rationalité de leur démarche nous ne trouverons pas les moyens de les combattre efficacement. [...] Est-il toujours pertinent de désigner de « groupes terroristes » les organisations qui contrôlent des zones entières du pays ? Dans le Sahel et l'Est, il y a des parties du territoires qui sont contrôlées par les insurgées djihadistes. »²⁸

L'impact de la guerre contre la Libye

Pour comprendre la situation au Sahel, il faut aussi tenir compte du désastre qu'a été la guerre contre la Libye en 2011 déclenchée par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Cette guerre de déstabilisation a porté un coup d'arrêt brutal aux migrations, alors que la plupart des pays du Sahel comptaient de nombreux ressortissants installés en Libye, ainsi que nombre de migrants saisonniers. Ces derniers participaient à l'économie de leur pays d'origine en y envoyant de fortes sommes d'argent. Sous Mouammar Kadhafi, la Jamahiriya arabe libyenne est devenue un partenaire de premier plan pour les États du Sahel. Les fonds libyens finançaient des projets de développement et des infrastructures locales. Sur le plan politique, Mouammar Kadhafi était une figure, certes ambiguë, mais garante de la paix. La déstabilisation économique qui a résulté de la guerre a été aggravée par l'afflux massifs de réfugiés dans

²⁷ Entretien avec un éminent membre de la société et ancien conseiller d'une haute autorité étatique

²⁸ Entretien avec un homme politique

les pays sahéliens. Surtout, la guerre en Libye a créé un contexte d'instabilité et de menaces pour la sécurité des pays voisins²⁹. La Libye a servi de terrain d'entraînement et de récupération d'armes pour de nombreux groupes rebelles ou terroristes, certains étant originaires de la Mauritanie, du Niger ou du Mali.

Violence et Rébellion

Les conflits civils et l'insécurité, les difficultés économiques et le manque de perspectives poussent logiquement une partie de la jeunesse à chercher de meilleures conditions de vie ailleurs. Ils se dirigent vers les pays africains limitrophes, dont la Côte d'Ivoire, le Nigeria et la Libye, ou vers des destinations plus lointaines comme le Congo, le Gabon et l'Afrique du Sud. Une partie des jeunes prennent la route de pays européens, dont la France. Certains pays sahéliens sont aussi des terres d'accueil. Le Niger constitue un pays de transit pour les ressortissants d'Afrique subsaharienne qui cherchent à gagner clandestinement l'Europe en passant par Agadez puis par le nord du Niger³⁰.

Les rebellions sont un moyen pour les jeunes sans emploi mais aussi pour beaucoup d'autres acteurs, y compris au niveau de l'appareil d'État, d'accéder aux ressources. On retrouve dans les résultats des enquêtes consacrées aux motivations des personnes impliquées dans la prise des armes des causes socioéconomiques, sécuritaires, identitaires, religieuses, financières et exogènes³¹. Les groupes armés ont bien souvent des liens avec des trafics de drogues, d'armes ou d'autres produits, tels les cigarettes de contrebande.

Le recours à la violence devenu banal

La prise d'armes est de plus en plus banale du fait même du recours croissant aux armes dans la gestion de problématiques quotidiennes (conflits familiaux sur les ressources, vols de bétail etc.). L'autodéfense résulte du besoin pour les individus de se protéger et de protéger leurs activités socio-économiques dans un contexte où l'État est défaillant et où la compétition est de plus en plus forte entre communautés pour le contrôle de ressources, en voie de raréfaction.

Dans certaines communautés, le recours à la violence est considéré

²⁹ Grégoire, E. 2019. « Le Sahel et le Sahara entre crises et résiliences ». *Hérodote*, (1), 5-22.

³⁰ Choplin, A., Mareï, N., & Pliez, O. 2017. *L'Afrique du Sahel et du Sahara à la Méditerranée* (p. 236). Atlande.

³¹ Zanoletti, G., & Riche, É. 2020. Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature. *Papiers de recherche*, 1-76.

comme socialement légitime. La figure du rebelle ou de l'ancien rebelle est « hautement valorisante ».

Dans ce contexte marqué par le chômage des jeunes, la violence devient un facteur d'émancipation sociale. L'accès aux armes permet une émancipation économique qui peut prendre la forme d'une revendication de droits sur les ressources locales, sur les trafics, et sur les activités de banditisme.

Le rôle des déterminants idéologiques et religieux suscite moins de consensus dans la littérature³². La dimension idéologique semble moins inscrite dans une démarche individuelle que dans des orientations communautaires. L'attitude d'une communauté envers les groupes armés (milices d'autodéfense, supplétifs des armées ou djihadistes) ou la solidité de leurs relations réciproques, serait liée à des déterminants socioéconomiques, mais sans être néanmoins réductibles à ceux-ci. Des études ont montré que l'attitude d'une communauté envers un groupe armé (ou la solidité de ses relations avec ce groupe) conditionne les bases sur lesquelles la participation des jeunes à la violence devient acceptable ou même souhaitable. Une majorité de jeunes membres des groupes armés disent que leur communauté appuie ces groupes et partage certaines valeurs avec eux³³.

Les groupes armés non-étatiques

Selon le Centre de recherche stratégique de l'Afrique reprenant les informations de la base de données de The Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), les événements violents liés aux groupes islamistes militants au Sahel (au Burkina Faso, au Mali et dans l'ouest du Niger) ont été pratiquement multipliés par sept depuis 2017. Depuis l'intervention militaire française de 2013 au nord du Mali, la constellation sahélienne de mouvements se réclamant du « djihad islamique » et utilisant la violence n'a cessé d'évoluer. Leurs bases nationales, ethniques et sociales ont radicalement changé. Les groupes jadis dirigés et composés principalement par des ressortissants algériens, sahraouis et mauritaniens, ont désormais des bases combattantes locales et souvent des leaders issus des communautés autochtones³⁴.

³² Zanoletti, G., & Riche, É. 2020. Sahel : pourquoi prendre les armes? Une revue de littérature. *Papiers de recherche*, 1-76.

³³ Ibid.

³⁴ Assanvo, W., Dakono, B., Théroux-Bénoni, L. A., & Maïga, I. 2019. Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma. Institute for Security

Les groupes armés djihadistes

Les principaux groupes djihadistes du Sahel sont : Al-Qaïda au Maghreb islamique, le Mujao (Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest), Ansar ed-Dine, Al-Mourabitoune et le Front de libération du Macina emmené par le prédicateur Amadou Kouffa. Depuis 2017, ces mouvements mutualisent leurs forces au sein du Jamā'at nuṣrat al-islām wal-muslimīn (JNIM) appelé aussi Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM).

Le GSIM a pour émir Iyad Ag Ghali qui a fondé Ansar Dine en 2011, lorsque le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), a refusé de le nommer à sa tête. C'est un Ifoghas Kel Adagh Touareg, originaire de la région de Kidal, dans le nord du Mali. C'est un vétéran des rébellions touarègues des années 1990 qui a combattu au Liban dans les années 1980 au sein de la légion islamique de Mouammar Kadhafi. En plus du GSIM, on note l'influence grandissante de l'État islamique (EI) au Sahel auquel Boko Haram et le mouvement burkinabé Ansaroul Islam ont fait allégeance. L'EI est dirigé par Adnane Abou Walid al-Sahraoui, un ancien chef militaire d'Aqmi qui a créé l'État islamique du Grand Sahara (EIGS). Les deux groupes sont en compétition parfois violente pour dominer la mouvance djihadiste ouest-africaine, tout en nouant des alliances conjoncturelles au nom de la lutte contre l'Occident³⁵.

Le terrain d'actions du JNIM va du nord du Mali jusqu'au sud-est du Burkina Faso. Depuis 2017, plus de 64 % de l'ensemble des cas imputables aux groupes islamistes militants au Sahel sont le fait du GSIM.

Le Front de libération du Macina (FLM) ou Katiba Macina est le mouvement le plus actif du groupement. La katiba Macina, aussi appelée le Front de libération du Macina (FLM), apparaît en janvier 2015 et est active dans la région de Mopti et la région de Ségou dans le centre du Mali. Elle est affiliée à Ansar Dine, puis au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Son nom fait référence à l'empire théocratique peul du Macina, fondé au XIX^e siècle par Sékou Amadou. Ansaroul Islam est considéré comme le premier groupe islamiste militant dont le foyer se trouve au Burkina Faso. Il a été fondé en 2016

Studies (ISS), West Africa Report, (26), 10.

³⁵ Eizenga, D., & Williams, W. 2020. « Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel » Bulletin de la sécurité africaine n°38 Décembre 2020 <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.pdf>

par Ibrahim Malam Dicko, un imam peul et prêcheur né dans le Soum, zone voisine du Mali et qui a été influencé par Amadou Koufa le leader de la Katiba Macina. La réputation d'Ibrahim Malam Dicko s'est faite par un discours radical qui pourfend l'ordre social inique favorable aux chefs traditionnels et aux autorités religieuses. En mai 2017, Ibrahim Malam Dicko serait mort et a été remplacé par son frère, Jafar Dicko. Ce changement de leadership aurait contribué à une certaine désorganisation interne et à une diminution des activités d'Ansaroul Islam. Selon les estimations, Ansaroul Islam ne disposerait plus que de quelques centaines de combattants actifs et d'un réseau d'informateurs et est actif dans les territoires frontaliers séparant le Mali et le Burkina Faso³⁶. Selon un observateur bien averti ce mouvement est : « la preuve que la situation que nous vivons n'a pas de cause exclusivement exogène. Ansarul Islam a été formé en 2016 dans la forêt de Foulsaré dans le Soum par Ibrahim Malam Dicko qui est de la région. Certes, il a été formé par le Malien Hamadou Koufa, fondateur de la Katiba Macina mais il n'en demeure pas moins qu'il était un enfant de ce pays. »³⁷

Les groupes d'auto-défense et les milices pro-étatiques

Au Mali, la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, aussi appelée la Plateforme des mouvements d'autodéfense ou plus simplement « la Plateforme », est une alliance de groupes armés maliens pro-gouvernementaux formée pendant la guerre du Mali le 14 juin 2014 à Alger, où se tenait alors les négociations entre le Mali et les rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Ce sont des groupements formés sur des bases ethno-tribales. La Plateforme regroupe les mouvements suivants : le Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) ; la Coordination des mouvements et Front patriotique de résistance (regroupe trois mouvements : Ganda Koy, Ganda Izo, les Forces de libération des régions nord du Mali) ; une aile du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), aussi appelé le MAA loyaliste ; le Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad (MPSA) ; le Front populaire de l'Azawad (FPA) ; le Mouvement pour la défense

³⁶ Le Roux, P. Ansaroul Islam : « L'essor et le déclin d'un groupe islamiste militant au Sahel. Centre d'études stratégiques de l'Afrique ». <https://africacenter.org/fr/spotlight/ansaroul-islam-lessor-et-le-declin-dun-groupe-islamiste-militant-a-sahel/>

³⁷ Entretien avec un journaliste spécialiste reconnu du djihadisme au Sahel

de la patrie (MDP) ; le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA). Au Burkina Faso, les *Koglweogo* et les Dozo sont deux milices communautaires. Les *Koglweogo* sont majoritairement mossi, mais ils ont des membres gourmantchés et même peuls. Leur principale zone d'influence est l'Est et le Centre du Burkina Faso, notamment dans les campagnes et aux abords des villes. A la fin 2018, les *Koglweogo* prétendaient avoir 20 000 combattants. Ils ne sont pas officiellement engagés dans la lutte antiterroriste, mais se considèrent essentiellement comme une organisation anti-banditisme et anticriminelle³⁸. Les Dozo sont surtout présents dans l'Ouest. Ils ont un mode de recrutement moins ouvert que les *Koglweogo*, puisqu'ils sont organisés en sociétés, plus ou moins secrètes et ésotériques, et ont comme base de recrutement communautaire les dioulas.

Les groupes rebelles

Ce sont des groupes armés qui remettent en cause l'autorité de l'État sans que leurs revendications s'inscrivent dans un registre religieux djihadiste.

- La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) est une alliance de groupes rebelles créée au Mali en 2014 et compte les groupes suivants : le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) ; le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ; une aile du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) d'autres groupes se réclament de la CMA, mais sans être reconnus par les groupes fondateurs.
- L'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice (2016-2017) est devenue l'Alliance pour le salut au Sahel (depuis 2018). Le mouvement est actif dans le centre du Mali et revendique s'être formé pour lutter contre les exactions commises contre les Peuls, en particulier par les milices des chasseurs dozos. Il ne se déclare pas en guerre contre l'armée malienne, mais accuse l'État malien d'avoir délaissé la région.

³⁸Thurston A. 2019 L'escalade des conflits au Burkina Faso. RLS Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa

Les trafics et les groupes armés venus du Maghreb

Les groupes armés sont pour certains issus de la guerre civile qui a déchiré l'Algérie dans les années 1990 : le groupe islamique armé (GIA), dont une scission a créé en 1998 le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Ces groupes ont revendiqué de nombreux attentats en Algérie et sont considérés par les États-Unis et l'Union européenne comme des groupes terroristes menaçant directement leur territoire.

Ces groupes armés ont bien souvent des liens avec des trafics de drogues, d'armes ou d'autres produits, tels les cigarettes de contrebande. Les guerres civiles des régions nord du Mali, du Niger et du Tchad, les difficultés économiques, l'affaiblissement des États sous les coups de boutoir des politiques d'ajustement structurel et le durcissement des conditions de migration ont en effet entraîné le développement de divers trafics. D'abord limités à l'acheminement illégal de cigarettes et de biens de consommation depuis l'Algérie et la Libye, ces trafics se sont transformés au cours des années 2000. Aux filières clandestines de migration s'est ajouté ainsi le convoyage de la cocaïne et de l'héroïne venue d'Amérique du Sud via le Nigéria ou la Guinée, en direction de l'Europe. Ce changement stratégique des cartels sud-américains a profité de réseaux ouest-africains bien implantés, du savoir-faire des transporteurs et de la fragilité des situations institutionnelles des territoires traversés³⁹.

³⁹ Antil, A. 2012. *Trafic de cocaïne au Sahel*. *Études*, 417(10), 307-316.

Les différents organes suivants ont alors été créés⁴⁰ :

- la Conférence des chefs d'État, organe décision chargé de définir les grandes orientations stratégiques, dont la Présidence est tournante et se réunit en session ordinaire une fois an et en sessions extraordinaires en tant que de besoin ;
- le Conseil des Ministres, organe statutaire de mise en œuvre, composé des ministres en charge développement. Les décisions de cet organe sont prises consensus ;
- le Secrétariat Permanent, dont le siège est à Nouakchott, a pour

mission l'exécution des décisions des Chefs d'Etat, est dirigé par un Secrétaire permanent dont le mandat est de quatre ans renouvelables une fois ;

- - les Comités Nationaux de Coordination des Actions, composés d'experts dans les différents domaines d'intervention du G5/Sahel;
- - le « Comité de défense et de sécurité » (CDS), qui regroupe les

Encadré 1. Le G5 Sahel

Le G5 Sahel ou « G5S » est un cadre institutionnel interétatique créé à Nouakchott lors d'un sommet tenu du 15 au 17 février 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad. Son existence a été formalisée par la signature de la Convention de création le 19 décembre 2014. Il s'est doté en 2016 d'une Stratégie pour le développement et la sécurité (SDS), assortie d'un Programme d'investissements prioritaires (PIP) et d'un Cadre d'actions prioritaire intégré (CAPI). Le siège de son secrétariat permanent est en Mauritanie et le poste de secrétaire permanent est de droit réservé au Niger. Les chefs d'État du G5 Sahel ont créé, par la résolution n° 00-01/2017 du 06 février 2017, la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S). Le mandat de la FC-G5S est de lutter contre le terrorisme, le crime transfrontalier organisé, et les trafics d'êtres humains, de contribuer à la restauration de l'autorité de l'État et à la mise en œuvre des actions de développement, et de faciliter les opérations humanitaires. Elle bénéficie d'un mandat du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) endossé par le Conseil de sécurité des Nations unies (G5 Sahel Cadre d'actions prioritaires intégré du G5 Sahel (CAPI)

https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2020/11/CAPI_VF.pdf

de

par

du

par

⁴⁰ Bagayoko, N. 2019. Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne. A Stabilizing Mali Project Report, June. Montréal : Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix.

chefs d'Etat-major et les responsables mandatés pour les questions de sécurité par les États membres, conformément à l'article 13 de la Convention. Cet organe est responsable de la définition d'une stratégie de défense et de sécurité commune, du développement de partenariats stratégiques bilatéraux et multilatéraux et de la coordination des efforts nationaux. Il bénéficie du soutien particulier de la France depuis la signature, en novembre 2015, d'un Partenariat militaire de coopération transfrontalière (PMCT). Le PMCT a formalisé un cadre technique de coopération entre les armées du G5/Sahel et l'opération Barkhane.

Le 2 juillet 2017, le sommet du G5 du Sahel qui s'est tenu au Mali, en présence du président français Emmanuel Macron, a vu le lancement officiel de la force militaire conjointe transfrontalière, la FC-G5S, composée de cinq bataillons de 750 hommes, soit un bataillon par pays. Les dirigeants du G5 Sahel espèrent alors que cette force pourra être portée progressivement à 10 000 hommes. Son objectif principal est la lutte contre les groupes djihadistes, mais elle est également chargée d'intervenir contre le trafic de drogue, d'armes et de migrants. Cette force dispose d'un droit de poursuite de part et d'autre des frontières. Le Liptako-Gourma, dite aussi la « zone des trois frontières », à la croisée des territoires malien, nigérien et burkinabé, est considérée comme sa zone prioritaire d'action (c'est aussi celle de la Force Barkhane).

Alors qu'elle proclame encourager les initiatives africaines en matière de paix et sécurité, la France ne cesse d'envoyer des signaux contraires avec le G5 Sahel. Cette organisation est perçue comme étant sous tutelle de la France et son efficacité est sujette à caution. Sa force militaire tarde à se démarquer de l'image de supplétive de l'opération Barkhane⁴¹. L'organisation régulière à Paris des réunions des chefs d'état-major des pays du G5 Sahel en est un banal exemple. Au cours des dernières années, les sommets se sont tenus en présence du président français et des « partenaires ». Après huit ans de présence dans le Sahel, la Force Barkhane fait de moins en moins l'unanimité^{42 43}. Paris va dans deux directions : « l'internationalisation » en réalité l'euphémisation, à

⁴¹ Oulon, Atiana Serge. 2018. *Comprendre les attaques armées au Burkina*, Émile Sia éditeur

⁴² Sahel : cinq ans après sa création, Barkhane peine toujours à convaincre
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190801-g5-sahel-afrique-barkhane-cinq-ans-france>

⁴³ Bruno Clément-Bollée « Au sujet du Sahel, la France a de quoi s'inquiéter : l'opération "Barkhane" semble dans l'impasse »

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/04/pour-sortir-du-bourbier-au-sahel-il-est-urgent-de-repenser-notre-strategie_6017912_3232.html

travers le groupement de forces spéciales Takuba et le passage du témoin aux armées nationales locales, et surtout à la FC-G5S⁴⁴.

Renouveau stratégique

Le Sahel est depuis quelques années au centre d'une lutte d'influences. C'est la suite d'un long processus. À la veille des indépendances, l'image du Sahel est celle d'un espace peu peuplé aux ressources limitées, exception faite des ressources pétrolières découvertes dans la partie saharienne. La perspective de l'exploitation pétrolière a d'ailleurs conduit la France à créer l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS)⁴⁵. L'idée était de créer, à la veille de l'indépendance (en 1957), une collectivité territoriale regroupant le sud de l'Algérie et les régions septentrionales du Mali, du Niger et du Tchad, dans le but de conserver sous administration française les ressources pétrolières du Sahara. L'échec de cette initiative a laissé des traces avec les mouvements indépendantistes Touaregs.

Après leur accession à l'indépendance à partir de 1960 et tout au long de la période de la guerre froide, les pays de la zone (Mauritanie, Mali, le Niger, Burkina et le Tchad) ont été délaissés par les grandes puissances, à l'exception de la France pour laquelle ils constituaient une partie de son « pré-carré ». Les stratèges occidentaux ont considéré qu'ils devaient jouer un rôle de zone tampon vis-à-vis des puissances régionales, à savoir l'Algérie et la Libye de Mouammar Kadhafi, laquelle constituait selon eux la menace la plus importante dans la région. Tout au long de son règne, Kadhafi a en effet multiplié les initiatives en direction de ses voisins du Sud : tentatives de rapprochement, financement de projets de coopération, influence sur l'islam local via la diffusion de son Livre vert, mais aussi soutien à plusieurs rebellions au Mali au Niger et au Tchad, voire dispute territoriale avec le Niger et le Tchad (bande d'Aouzou). Certaines de ces initiatives ont provoqué l'intervention directe de la France, comme au Tchad en 1983⁴⁶.

⁴⁴ Sommet du G5-Sahel : pourquoi la France veut passer la main aux Africains et à ses partenaires

https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/sommet-du-g5-sahel-pourquoi-la-france-veut-passer-la-main-aux-africains-et-a-ses-partenaires_4297917.html

⁴⁵ Boilley, P. 1993. « L'organisation commune des régions sahariennes (OCRS) ». E. Bernus et al., *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, 215-240.

⁴⁶ Debos, M., & Powell, N. 2017. « L'autre pays des « guerres sans fin ». *Les temps modernes*, (2), 221-266.

Le faux péril migratoire

Au début du XXI^e siècle, les représentations géostratégiques du Sahel changent⁴⁷. Il est perçu comme une triple menace, incarnée par l'immigration clandestine, les trafics, notamment de drogue, et l'islam terroriste, lesquelles sont désormais au cœur des interventions internationales.

Dans de nombreuses notes d'analyse, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en particulier sont décrits comme des régions pourvoyeuses de migrants qui tenteraient de s'introduire illégalement sur le territoire des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et de l'Union européenne. Cette analyse, pourtant peu étayée par des statistiques, a fait florès. Dans les faits, en 2017, 258 millions d'individus vivaient en dehors de leur pays d'origine, soit une nette hausse par rapport à 1990 où ils étaient 153 millions. L'Afrique compte pour 10 % dans les migrations internationales (35 % pour l'Europe et 25 % pour l'Asie). En Afrique, les migrations s'effectuent avant tout dans l'espace régional. En 2015, 52 % des migrants africains se trouvaient en Afrique, l'Europe n'en recevant que 27 %. Au total, 34 millions d'Africains sont en situation de migration internationale contre 104 millions d'Asiatiques, 62 millions d'Européens et 37 millions de Latino-américains. Au sein de l'Union européenne, les migrants africains sont majoritairement originaires du Maghreb. Pour faire face au « péril migratoire », l'Union européenne a multiplié les accords avec les pays d'Afrique du Nord, transforma la Libye, revenu dans les bonnes grâces occidentales, en partenaire privilégié du contrôle des flux migratoires en provenance des pays sahéliens. Cette stratégie a eu comme conséquence le développement accru des filières clandestines par les passeurs.

Un sous-sol très riche

Parallèlement à l'essor des groupes armés et des trafics, les besoins énergétiques de nombreux pays occidentaux et asiatiques ont considérablement augmenté. Cette nouvelle donne a transformé le Sahel en un terrain de course pour les ressources naturelles. Car le Sahel a un sous-sol très riche en matières premières : sel, or, pétrole, gaz, fer, phosphate, cuivre, étain, uranium, terres rares.

Le Mali, par exemple, a un potentiel aurifère connu depuis des siècles. Le chroniqueur arabe Al-'Omari (1301-1349) rapporte ainsi que

⁴⁷ Deycard, F. 2012. Sahel : Une région à l'importance internationale croissante. *Questions internationales*, (58), 8-17

l'Empereur Kankan Moussa (1312-1337), de passage au Caire sur la route de la Mecque, a mis sur le marché une quantité d'or qui fit baisser le cours du métal pendant plusieurs années⁴⁸. Le Mali recèle d'importantes réserves de gaz naturel, notamment à Bourakèbougou, et possède également de nombreuses autres ressources comme l'uranium (région Kidal), le manganèse (dans la région de Gao), le diamant (régions de Kayes et de Sikasso), le fer, la bauxite et les phosphates. Ces ressources largement inexploitées renforcent l'intérêt stratégique du pays pour les puissances engagées dans la course aux minerais africains. Depuis le début le XXI^e siècle, le Sahel tout entier connaît une « ruée vers l'or » avec des fronts pionniers où des centaines de milliers de mineurs s'adonnent à une production artisanale⁴⁹.

La demande croissante en énergie, concomitante à une augmentation des cours du pétrole au cours de la première décennie des années 2000, a rendu rentables certains sites connus mais inexploités, en raison de leurs coûts de revient. Dans le même temps, l'ouverture des marchés des ressources à une concurrence internationale nouvelle a mis un terme aux relations exclusives précédentes. De nouveaux acteurs internationaux, dont la Chine, le Canada, la Malaisie, sont entrés dans le champ de l'exploitation des ressources naturelles. Dans le cadre de la forte croissance du développement industriel chinois, les matières premières du Sahel peuvent être intéressantes. Dans la seconde moitié des années 2000, la Chine a multiplié les acquisitions de permis d'exploitation de matières minérales. De même, les investissements chinois dans la région ont connu une augmentation exponentielle. De la construction d'infrastructures à l'exploitation minière en passant par les projets agricoles : en moins de deux décennies, Pékin est devenu l'un des principaux investisseurs, en concurrence avec les États-Unis et l'Europe. Cette course aux ressources a permis dans certains cas aux gouvernements des pays sahéliens de conclure de meilleurs accords avec les entreprises déjà implantées, de faire monter les prix des permis d'exploitation et de négocier des projets de développement associés dans les régions d'implantations des sites. Mais elle a eu souvent des effets déstabilisants sur les États et des conséquences douloureuses pour les populations locales : stigmatisation, guerre, instabilité

⁴⁸ Kaké, I. B. 1974. « La civilisation de la boucle du Niger du XI^e au XVI^e siècle ». *Présence africaine*, (89), 75-100.

⁴⁹ Chevrillon-Guibert, R., Gagnol, L., & Magrin, G. (2019). « Les ruées vers l'or au Sahara et au nord du Sahel. Ferment de crise ou stabilisateur ? » *Hérodote*, (1), 193-215.

gouvernementale, dépendance accrue aux aides extérieures.

Lutte d'influences

Pour toutes ces raisons, le Sahel se trouve au cœur d'une dure lutte d'influences. Si les tensions sont plus fortes que jamais, elles ne sont toutefois pas nouvelles. Les puissances coloniales appartenant toutes au « camp occidental » ont géré, en pleine guerre froide, le passage à l'indépendance de façon à ce que les nouveaux États africains restent dans leur giron. Elles ont pour cela sélectionné les nouveaux dirigeants. Le seul affrontement Est-Ouest a eu lieu par pays interposés en Angola, les États-Unis apportant leur soutien à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), via l'Afrique du Sud, l'URSS appuyant matériellement l'intervention militaire cubaine qui assura la victoire et le maintien au pouvoir du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA)⁵⁰. Dans les premières années qui suivent les indépendances, de nombreux pays africains, y compris dans le Sahel, initient des politiques économiques visant à recouvrer une certaine souveraineté. Ils sont combattus avec brutalité et détermination au nom des dogmes libéraux et libre-échangistes.

Divers types de stratégies s'affrontent depuis la fin de la guerre froide. Rivaux entre eux, les Nord-Africains perçoivent le Sahel comme leur continuité stratégique, tandis que les Occidentaux, attirés par les ressources naturelles, se focalisent aussi sur l'aspect sécuritaire qui prend le dessus sur le tropisme humanitaire des années 1980. Les Européens ont en plus des préoccupations liées aux flux migratoires. La Chine, quant à elle, est intéressée par les hydrocarbures et poursuit son implantation. L'intrusion des djihadistes algériens au Mali et l'essor du trafic de cocaïne a fourni des leviers supplémentaires à certains acteurs nord-africains souvent de connivence avec leurs homologues sahéliens. La présence humanitaire, occidentale comme celle issue des monarchies pétrolières arabes, aggrave les distorsions économiques et déséquilibre le dialogue politique⁵¹.

Reconfiguration

Bien que l'URSS ait eu en définitive peu d'influence en Afrique, son soutien à la lutte de l'ANC et du Parti communiste sud-africain contre

⁵⁰ Genet, B. 2014. « Nouvelle approche de la géostratégie africaine. » *NAQD*, (1), 133-142.
⁵¹ Vallée, O., Spinoza, J. 2012. « Un système de crises complexe ». *Questions Internationales*, (58), 2012, 21-29

l'apartheid et un appui à la nouvelle Algérie indépendante, sa disparition a ouvert la porte à une reconfiguration du continent dans laquelle l'Afrique se trouve encore. La première transformation concerne les rapports entre pays occidentaux. Les États-Unis ont commencé à exercer une influence militaire directe, en ne laissant plus ce monopole à leurs alliés français et britanniques. Les débuts de ce nouvel interventionnisme dans les années 90 ont été plutôt compliqués, comme en atteste la calamiteuse intervention en Somalie. Mais assez rapidement les États-Unis se constituent un cercle de pays avec lesquels ils vont avoir des liens privilégiés (pour l'Égypte pays stratégique bien au-delà de la zone africaine, c'était déjà fait depuis la mort de Nasser) : Maroc, Ouganda, Rwanda, Kenya.

Ils augmentent également leur présence et leur influence dans les anciennes colonies françaises d'Afrique centrale et occidentale. Dans le même temps, ils deviennent un important acheteur de pétrole et de gaz naturel africains au Nigeria, en Angola et en Algérie notamment. L'arrivée au pouvoir de George Walker Bush et des néoconservateurs en 2001 donne une dimension nouvelle à cette politique. Après avoir déclaré la « guerre au terrorisme » à la suite des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis le combattent sur le continent africain. Alors qu'initialement l'Afghanistan était considéré comme le centre de la lutte contre le terrorisme mondial, la bande saharo-sahélienne est devenue le « deuxième front » au cours des années 2000. À partir de 2002, ils mettent en œuvre une stratégie militaro-économique sous le couvert de la lutte antiterroriste. Les initiatives se succèdent : la Pan-Sahel initiative en 2002, regroupant la Mauritanie, le Mali le Tchad et le Niger, suivie en 2005 du Trans-Sahara Counterterrorism Partnership, qui inclut aussi les pays du Maghreb le Nigeria, le Sénégal, le Burkina et la Libye, -sahel- initiative, Transsaharian-counter terrorism partnership, United States Africa Command (AFRICOM). Mais elles se concentrent sur une seule partie du continent : de la Méditerranée au Golfe de Guinée du nord au sud, et du Maroc à Djibouti d'ouest en est. Dans la zone équatoriale, mis à part la République démocratique du Congo (RDC) et plus au sud, l'influence des États-Unis est moins importante. L'Angola, où les sociétés pétrolières américaines n'ont jamais interrompu leur activité même pendant la guerre civile, dispose d'une des meilleures armées d'Afrique avec celle d'Algérie et maintient une relative indépendance stratégique. Quant à l'Afrique du Sud, premier pays industriel et première économie d'Afrique, elle est solidement

amarrée au groupe des BRICS et ne peut plus être assujettie. En faisant la synthèse des actions américaines dans leur principale zone d'intervention, la bande sahélienne au sens large, on constate que leur présence coïncide avec le terrorisme islamiste, avec le trafic des armes et celui des drogues.

Le nouveau « grand jeu » des puissances occidentales au Sahel

Depuis le 11 septembre 2001 est apparue une rhétorique sécuritaire qui autorise la projection de forces militaires contre des groupes armés identifiés comme « terroristes » et hostiles à l'Occident. La guerre est portée dans leurs sanctuaires avec comme objectif de les faire disparaître militairement. Le terme « terrorisme », évacuant les déterminants sociaux, politiques et économiques de la conflictualité.

Selon [Mohammed-Mahmoud Ould Mohamedou](#), le « grand jeu »⁵² « du XIXe siècle a été mis à jour au cours des dernières décennies, grâce entre autres à une série d'artifices de légitimation publique tels que la « bonne gouvernance », les « droits de l'homme », la « démocratisation » ou la lutte contre le « terrorisme », le « Sud » paraît moins « passif » que par le passé. Trois grands développements (...) méritent d'être soulignés (...) Le premier est lié à l'incapacité des régimes postcoloniaux à asseoir un projet de construction de l'État stable et souverain : les « régimes » du Sud se sont montrés de plus en plus autoritaires, sur le plan intérieur, sans réussir à se réapproprier, sur le plan extérieur, les instruments d'une géopolitique d'influence. Cette double tendance s'est encore accentuée après le 11 Septembre : le néo- autoritarisme de ces régimes est d'autant mieux toléré par la « communauté internationale » que ce mode de gouvernance finit de remettre les clés de la souveraineté locale dans les mains de « partenaires sécuritaires » externes, faisant ainsi le lit de l'interventionnisme à venir.

La deuxième transformation (...) est celle de l'émergence de groupes armés non étatiques capables de projeter leur force sur un mode transnational (...). Le traditionnel monopole de l'usage de la force par l'État est par conséquent sérieusement battu en brèche et la grammaire traditionnelle de la conflictualité (...). Le déploiement de ces groupes apparemment incontrôlés et incontrôlables participe à la fragmentation

⁵² Mohamedou, M. M. 2013. « Le nouveau " grand jeu " des puissances occidentales au Sahel ». *La guerre au Mali-Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*. Paris : Éditions la Découverte.

des États en même temps qu'il semble justifier la nouvelle rhétorique militaro-sécuritaire des puissances occidentales (...).

Troisième évolution caractérisant le nouveau « grand jeu » : celui-ci s'inscrit désormais dans le cadre de la concurrence croissante – notamment en Afrique – entre les pays occidentaux et les puissances émergentes, au premier rang desquelles la Chine et l'Inde. La proximité des sites uranifères nigériens – exploités par la France mais convoités par d'autres puissances, notamment la Chine – n'est ainsi pas une donnée inconséquente dans les géostratégies internationales au Sahel, derrière la rhétorique de la « guerre au terrorisme ». »

La nouveauté de ce grand jeu est la demande d'ingérence extérieure de certains régimes comme il se donne à voir au Sahel. Cela contraste avec le rejet de toute idée d'intrusions « dans les affaires intérieures » des décennies précédentes. La conjonction de l'opportunisme de régimes en manque de légitimité et des intérêts géostratégiques des facilitent les interventions militaires en Afrique. L'intervention française au Sahel s'inscrit dans le nouveau paradigme sécuritaire imposé par les États-Unis, notamment en Afghanistan et en Irak, depuis le tournant de la chute du mur de Berlin. Ce nouveau « grand jeu » vide de toute sa substance le concept de souveraineté qui est un des socles de l'État.

Les caractéristiques de ce nouveau « grand jeu » sont décrits en des termes directs par un intellectuel burkinabè avec comme exemple la France : « Je soupçonne la France d'être de mèches avec les terroristes pour maintenir une instabilité qui les rend les indispensables auprès de nos gouvernants. La France a un double jeu. Elle ne veut pas du tout de paix dans nos régions, ils veulent une demi-paix dans laquelle ils sont les véritables gagnants. La France maintient une situation instable qui la rend indispensable. Le cas du Mali est révoltant. Elle louvoie avec les pouvoirs en place et appuie les terroristes pour qu'on leur tende toujours la main. Ils sont juges et partie dans nos régions. Ce conflit n'est près de finir tant que les Français y ont leurs intérêts. Des militaires qui deviennent des hommes d'affaires. Tout récemment dans un pays, le Mali, un avion militaire français a été contrôlé et on y a vu des lingots d'or. Si les militaires eux-mêmes prennent de l'or, ils ne sont pas près de vouloir quitter. »⁵³ Un journaliste bien reconnu comme fin connaisseur de la question de ne dit pas autre chose : « La France officielle, du pouvoir maintient ses ex-colonies dans une dépendance perpétuelle et ne veut pas que d'autres puissances mettent leurs pieds

⁵³ Entretien avec un universitaire burkinabè

dans son « pré carré ». La RCA est un exemple patent et dernier en date de la volonté de la France de ne pas partir. [...] La France a aidé les autorités maliennes à garder le pouvoir tout en affaiblissant leur État comme en atteste la volonté de ne pas permettre au Mali d'étendre sa souveraineté sur certaines parties du territoire comme Kidal. La lutte contre le terrorisme est le moyen trouver par les Français pour perpétuer leur domination en Afrique. »⁵⁴

⁵⁴ Entretien avec un journaliste burkinabè

Focus sur quelques acteurs extracontinentaux de la géopolitique africaine

Les États-Unis

Depuis la fin de la guerre froide, les Américains exercent une influence militaire directe en Afrique. Ils ne laissent plus ce monopole à leurs alliés français et britanniques. Les débuts de ce nouvel interventionnisme dans les années 90 ont été plutôt compliqués comme en atteste le départ précipité de Somalie.

Selon Philippe Leymarie, les « forces spéciales américaines sont en grand nombre dans le croissant sahélien, de la Mauritanie à la Somalie. Leurs effectifs ont triplé entre 2014 et 2018 pour atteindre 1 200 hommes, l'Afrique devenant ainsi leur deuxième zone d'intervention (après le Moyen-Orient, où sont déployés 5 000 hommes du commandement des opérations spéciales). Une partie de ces soldats d'élite intervient par petits groupes, très mobiles, pour des périodes limitées, dans la formation « d'unités antiterroristes » au sein d'une vingtaine d'armées africaines, en principe sans participer directement aux opérations. D'autres remplissent, au profit de l'état-major américain et avec des drones, des missions (...) au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, à partir des hubs militaires de Djibouti, Morón (Espagne) et d'Agadez (Niger). » Depuis 2008 il existe un Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom), doté de 7 300 soldats ou civils sous contrat, dont 6 000 déployés sur le continent avec un réseau d'une trentaine d'implantations et facilités, notamment au Niger, en Tunisie, au Cameroun, au Tchad ou au Sénégal⁵⁵.

La Chine

Depuis la naissance de la République populaire de Chine en 1949, sa relation avec l'Afrique peut être déclinée en trois temps. Le premier temps (1949-1971) est celui de l'idéologie avec en toile de fond la rivalité sino-indo-soviétique pour le leadership au sein du tiers-monde. Le deuxième (1972-1993) se caractérise par un repli endogène, marqué par les impacts de la Révolution culturelle et les réformes initiées par Deng Xiaoping. À partir de 1993, la poursuite des réformes chinoises, les nouveaux acteurs, institutions et moyens mis au service de la politique

⁵⁵ Leymarie, P. 2019. « Partage du travail au Sahel ». Dans : Bertrand Badie éd., *Fin du leadership américain : L'état du monde 2020* (pp. 199-206). Paris: La Découverte.

extérieure de Pékin, la dépendance énergétique chinoise, sa réserve de devises et son extraordinaire croissance favorisent ce « retour » chinois en Afrique⁵⁶.

La Chine constitue le principal partenaire commercial de l'Afrique, les échanges entre eux ayant été multipliés par 40 au cours des 20 dernières années. La Chine est également le plus grand créancier de l'Afrique, dont elle détient 20 pour cent de la dette. Les pays africains ont emprunté environ 143 milliards de dollars à la Chine sous la forme d'emprunts d'État et de prêts commerciaux entre 2006 et 2017⁵⁷. En moins de deux décennies, la Chine est devenue pour l'Afrique, son premier marché d'exportation et le pays le plus présent dans la construction d'infrastructures. De 10 milliards de dollars en 2000, le volume du commerce bilatéral a dépassé 200 milliards de dollars en 2018 selon le ministère chinois du Commerce. Cette « coopération entre pays en développement », selon l'expression consacrée, est fondée sur le respect mutuel et décrite comme une « relation gagnant-gagnant ». A ce titre, la Chine s'interdit de poser des conditions politiques à ses partenaires. Sa seule exigence est qu'ils renoncent à reconnaître Taïwan. La présence chinoise en Afrique, qui a progressé selon une logique de coopération économique et sociale depuis les années 1990, connaît depuis une décennie un virage, encore léger, avec une implication de plus en plus importante dans les affaires de sécurité du continent. Ce changement date de 2012, à l'occasion du Forum Chine-Afrique. En dehors de l'Asie, l'Afrique est le seul continent où l'approfondissement de sa présence économique s'est accompagné d'une telle évolution.

L'Allemagne

Les lieux communs de la géopolitique, selon lesquels la France regarde vers le Sud et l'Allemagne vers l'Est, pour vrais qu'ils soient ne correspondent plus à la réalité⁵⁸. L'Allemagne regarde avec plus d'acuité le Sud et notamment l'Afrique depuis plus d'une décennie. Au XIX^e siècle, après quelques hésitations, Bismarck se lança dans l'aventure coloniale mais celle-ci se termina rapidement après la Première guerre mondiale avec le Traité de Versailles de juin 1919 qui

⁵⁶ Aurégan, X. 2016. « Temps et non-temps de la Chine en Afrique ». *Géoéconomie*, (4), 177-195.

⁵⁷ Duchâtel, M. 2019. « Géopolitique de la Chine ». Collection : « Que sais-je? » n° 4072. Paris : PUF.

⁵⁸ Demesmay, C. 2018. *Idées reçues sur l'Allemagne : un modèle en question*. Le Cavalier bleu éditions.

privait le pays de ses colonies africaines. Durant la guerre froide, alors que la République fédérale alliée du camp occidental qui s'interdisait de participer à tout affrontement militaire ou affrontement de blocs sur le continent, la République démocratique, membre du pacte de Varsovie, affichait son soutien aux pays socialistes « frères », à savoir l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique et la Tanzanie.

Malgré son relatif intérêt stratégique historique pour le continent, l'Allemagne y a mené depuis les années 1950 une politique d'aide et de développement volontariste. C'est à partir des années 2007-2008 que le gouvernement, en réaction à l'embellie de la croissance économique de certains pays africains, commence à changer de politique, voyant désormais dans l'Afrique le « continent des opportunités » - avant d'y voir, quelques années plus tard, celui de l'instabilité et des menaces tel que le « défi migratoire »⁵⁹.

Depuis la « crise des réfugiés » de 2015, l'Allemagne s'efforce de développer une politique africaine. La présidence allemande du G20, en 2017, érigea le partenariat avec l'Afrique en priorité. La même année est lancée l'initiative « Compact with Africa » pour encourager les investissements en Afrique. L'intérêt de l'Allemagne pour l'Afrique n'en bouscule pas pour autant les fondamentaux de sa vision stratégique : priorité au développement des échanges économiques et choix du multilatéralisme. Il est à noter que depuis les années 2000, des soldats allemands participent à des missions des Nations unies en Afrique, mais il ne s'agit pas d'opérations de combat. Ainsi, la Bundeswehr est particulièrement présente au Mali, où elle forme des troupes locales depuis 2013 et participe depuis 2017 à l'opération de stabilisation de l'ONU.

En juillet 2017, avec la France et l'Union Européenne, l'Allemagne a lancé l'Alliance Sahel. La Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement ont rapidement rejoint l'initiative. Plus récemment, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas ont annoncé leur adhésion. L'Alliance pour le Sahel vise à « apporter une réponse adaptée, ambitieuse et efficace aux défis rencontrés par les pays membres du G5 Sahel ».

⁵⁹ Tardis, M. 2019. « L'UE est-elle prête pour les prochains défis migratoires ? » *Politique étrangère*, 3(3), 99-112.

L'Inde

L'Inde a bénéficié pendant longtemps d'une image positive en Afrique, du fait de l'aura de Gandhi et de Nehru, deux figures majeures des processus de décolonisation. Aujourd'hui la présence et l'influence de l'Inde en Afrique s'appuient sur une diaspora de plus de trois millions de personnes réparties principalement en Afrique orientale et australe (Afrique du Sud, Ouganda, Tanzanie, Kenya, Mozambique, Madagascar).

À Maurice, l'histoire du peuplement fait que 70% de la population est originaire sous-continent indien. En Afrique du Sud, les migrations de travail en provenance d'Inde dans les plantations de canne à sucre du Natal sont à l'origine d'une communauté forte de 1,8 million de personnes (2,6 % de la population sudafricaine). Les échanges commerciaux de l'Inde avec l'Afrique ont été décuplés au cours des deux dernières décennies. Le pays se positionne dans les services, l'industrie pharmaceutique et les branches à haute technologie tout en développant une coopération qui donne priorité au pétrole.

L'Union européenne

L'Union européenne différencie ses relations entre l'Afrique septentrionale, l'Afrique du Sud et les pays de la zone ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Les quatre axes de ces relations sont la paix et la sécurité, la gouvernance, l'intégration commerciale et le commerce et développement. Elle intervient en Afrique principalement par le partenariat le multilatéralisme, la diplomatie de terrain et le soft power. L'Union européenne intervient sur 3 volets : diplomatie préventive, gestion militaire de guerre et résolution pacifique. Les politiques européennes manquent de cohérence et sont fortement tributaires de celle des États membres, notamment de la France.

Les puissances orientales

Pendant longtemps, certains États du Moyen-Orient ont misé sur le dynamisme de l'islam et sur leur aide financière pour renforcer leur diplomatie en Afrique ou maintenir le verrou contre Israël et défendre la cause palestinienne. Mais, depuis quelques années, Iran, Arabie saoudite, Émirats arabes unis [EAU], Turquie, Qatar adoptent de nouvelles stratégies. Le ressort religieux a fait place à des approches combinant intervention militaire dans certains pays en conflit, aide financière et investissements économiques dans d'autres.

La Turquie a annoncé dès 2005 « l'ouverture à l'Afrique ». En 2008, elle organise son premier sommet Turquie-Afrique en mobilisant l'ensemble de ses institutions et acteurs politiques et religieux. La Turquie joue un rôle de premier plan dans la confrontation, en Libye depuis la chute de Mouammar Kadhafi. Sur le plan économique, en moins d'une décennie, une vaste offensive diplomatique a permis aux sociétés turques de réaliser plus de 1 150 projets d'une valeur de 65 milliards de dollars et la Turquie est passée de 12 ambassades en 2009 à 41 en 2019. Parallèlement, ses exportations vers l'Afrique s'élèvent à 16 milliards de dollars en 2020. Mais, là aussi, les investissements turcs s'inscrivent dans une guerre d'influence géopolitique qui l'oppose aux autres États sunnites du Moyen-Orient (Arabie saoudite, Égypte, EAU), notamment sur la mer Rouge. La diplomatie moyen-orientale sur le continent est ainsi dans une nouvelle dynamique de repositionnement, oscillant entre religion et raisons géopolitiques, en concurrence avec les puissances occidentales⁶⁰.

⁶⁰ Bouba Nouhou, A. 2020. « De nouvelles interactions avec l'Afrique ». Dans : Bertrand Badie éd., *Le Moyen-Orient et le monde : L'état du monde 2021* (pp. 152-157). Paris : La Découverte.

La France au Sahel, comment faire du neuf avec du vieux ?

La France est actuellement très présente au Sahel de différentes manières. Sur le plan monétaire d'abord, avec le franc CFA. Cette monnaie reste placée sous la tutelle du ministère français des Finances. Elle est présentée par ses thuriféraires comme un facteur de développement, d'attractivité et assurant une intégration des économies. Mais elle est dans la réalité un véritable boulet qui handicape le développement des pays de la zone franc. Son utilisation n'a pas permis d'amorcer la transformation sur place de matières premières et encore moins favorisé les échanges entre économies de la zone. Le franc CFA permet en revanche aux multinationales et aux bourgeoisies compradores africaines de rapatrier facilement des capitaux en Europe. Cela explique leur attachement à cette monnaie qui est en osmose avec les politiques libérales appliquées aux forceps dans la zone. Calquée sur celle de la zone euro (le franc CFA a une parité fixe avec l'euro), la politique monétaire en zone franc est restrictive, au détriment d'un véritable développement industriel et agricole, et empêche le déploiement d'une politique de progrès social pourvoyeuse de véritables emplois et par là même d'une mobilisation des ressources internes, notamment fiscales. Son rôle de « garant » de cette monnaie permet à la France de garder sa mainmise sur les économies de ses anciennes colonies⁶¹.

L'opération Barkhane

La présence française est aussi très forte sur le plan militaire. Le 11 janvier 2013, les autorités françaises ont déclenché l'opération Serval au Mali, avec 4 500 militaires, officiellement pour « stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako » et « mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le nord Mali ». Serval a permis, selon les autorités françaises, de « transférer la mission de stabilisation du Mali » aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU à travers la mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)⁶².

⁶¹ Pigeaud, F., & Sylla, N. S. (2018). *L'arme invisible de la Françafrique, Une histoire du Franc CFA*. Paris : La Découverte.

⁶² Ministère des Armées Dossier de presse Opération Barkhane <https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/bande-sahelo->

L'opération Barkhane, qui a pris le relais de Serval le 1^{er} août 2014, est le plus important déploiement français en opération extérieure : selon le ministère de la défense, elle regroupe plus de 5100 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 400 véhicules de logistique, 220 blindés légers, 290 blindés lourds, sept avions de chasse, trois drones et une dizaine d'avions de transport. Elle coûterait 1 milliard d'euros par an⁶³. Son champ d'intervention est plus large que celui de Serval puisqu'il comprend le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad (se substituant ainsi à l'opération Épervier⁶⁴ déclenchée en 1986) et le Burkina Faso. Selon les autorités françaises, cet élargissement vise à répondre au caractère transfrontalier de la « menace terroriste ». Il permettrait dans un territoire désertique et vaste comme l'Europe de « traiter les ramifications de l'organisation terroriste ».

L'opération Barkhane est présentée comme un instrument de partenariat avec la Force conjointe du G5 Sahel qui regroupe le Burkina Faso, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad⁶⁵ et constitue un cadre institutionnel de suivi de la coopération régionale en matière de développement et de sécurité. Ce partenariat s'étend aux autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali et dans la région du Liptako-Gourma : la Minusma⁶⁶, l'European Training Mission Mali (EUTM)⁶⁷ et les forces armées des pays concernés. Barkhane a pour mission officielle de lutter directement contre la menace terroriste, d'accompagner les forces partenaires, d'appuyer les forces internationales et les actions en faveur de la population de façon à

[saharienne/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane](#)

⁶³Sénat Le financement des opérations extérieures : préserver durablement la capacité opérationnelle de nos armées, Rapport d'information de M. Dominique de LEGGE, fait au nom de la commission des finances n° 85 (2016-2017) - 26 octobre 2016

Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r16-085/r16-085.html> (consulté le 2 mars 2021)

⁶⁴L'opération Épervier au Tchad a été déclenchée en février 1986 à l'initiative de la France après le franchissement du 16^e parallèle par les forces armées libyennes venues soutenir Goukouni Oueddei qui avait été renversé fin 1981 par Hissène Habré avec le soutien de la France et des États-Unis. Elle succède à l'opération Manta qui en 1983-1984 avait été déclenchée pour les mêmes raisons.

⁶⁵Constituée d'environ 5000 hommes, elle est destinée à coordonner, sur les frontières, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

⁶⁶La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est une opération de maintien de la paix des Nations unies au Mali.

⁶⁷La Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) a été lancée le 18 février 2013, à la suite de l'adoption de la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche globale conduite par l'Union européenne (UE) pour renforcer la sécurité au Mali et au Sahel.

permettre « un retour progressif à la normale dans les zones où l'autorité des États est remise en cause ». Il s'agit entre autres pour elle d'entraver la liberté d'action des groupes armés terroristes, de les priver de leurs moyens de combat, par le démantèlement de leurs caches d'armes, de munitions, d'explosifs et de moyens de communication. Elle est censée chercher à créer les conditions du retour des services publics et du développement et doit apporter une « aide directe » à la population.

La stratégie de Barkhane est de s'appuyer sur les capacités de ses partenaires pour concentrer son effort dans la région dite des trois frontières (Mali, Burkina Faso, Niger), tout en étant capable d'intervenir dans l'ensemble de la zone. Depuis l'été 2020, Barkhane compte en son sein une force spéciale européenne, la Task Force Takuba, composée de quelques centaines de militaires issus d'autres nations européennes. La mission officielle de Takuba, placée sous le commandement de Barkhane, est de conseiller, assister et accompagner au combat les Forces armées maliennes (FAMA).

Le 10 juin 2021, le Président français, Emmanuel Macron, a annoncé la « transformation du dispositif militaire au Sahel avec le passage à une logique de coopération et de partenariat. » Ce processus a débuté en septembre 2021 et devrait se poursuivre durant l'année 2022.

Une longue tradition d'intervention extérieure

La France a une longue tradition de déploiement de ses forces militaires à l'extérieur de ses frontières. Elle compte des bases militaires permanentes dans plusieurs parties du monde : 3700 soldats répartis dans cinq pays d'Afrique et du Moyen-Orient⁶⁸. Actuellement, plus de 7000 soldats français sont également déployés dans le cadre « d'opérations extérieures » (Opex) : 5100 pour Barkhane au Sahel, 600 pour Chammal au Levant (Irak et Syrie), 1260 pour les missions de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) et 500 pour les missions maritimes. Les raisons avancées pour ces déploiements sont multiples : maintien de la paix et de la sécurité internationale, contre-insurrection, lutte contre les armes de destruction massive, protection de victimes de crimes de masse. La France évoque aussi son droit à la légitime défense individuelle ou collective et s'engage dans le cadre des résolutions du Conseil de

⁶⁸Les forces de présence dans le cadre d'accords bilatéraux sont stationnées aux Émirats arabes unis (Al Dhafra), en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Sénégal (Dakar) et au Gabon (Libreville). Elles sont placées sous l'autorité du commandant des forces (COMFOR) qui représente le chef d'état-major des armées (CEMA).

sécurité de l'ONU ou d'autres décisions prises par des organisations internationales.

Alors que Paris déploie des troupes à l'étranger depuis plusieurs décennies, il a fallu attendre la loi du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire 2014-2019 pour avoir une définition officielle de ce qu'est une « Opex ». Ce texte indique qu'il s'agit d'une

intervention à l'extérieur du territoire national qui vise, par la projection des capacités militaires, à protéger les ressortissants français et européens, à protéger les intérêts français dans le monde et à honorer nos engagements internationaux et nos responsabilités.

L'article L4123-12 du code de la Défense (modifié le 13 Juillet 2018) parle quant à lui d'une

opération mobilisant des capacités militaires, se déroulant à l'extérieur du territoire français ou des eaux territoriales françaises, quels que soient son objet, sa durée ou son ampleur, y compris les actions numériques, la libération d'otages, l'évacuation de ressortissants ou la police en haute mer⁶⁹.

Depuis 1963, la France a conduit 120 Opex qui ont coûté la vie à plus de 600 militaires, tombés sur 17 théâtres d'opérations.

Des dispositifs institutionnels légers permettant l'interventionnisme

Les dispositifs institutionnels permettent une mobilisation relativement aisée des troupes pour ces opérations extérieures, valorisées au sein de l'institution militaire⁷⁰. La décision d'engagement des armées est prise par le président de la République en Conseil de défense, sur le fondement des prérogatives qu'il tient de l'article 15 de la Constitution et de l'article 5, alinéa 2, qui font de lui le « garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités ». Le parlement, lui, est écarté de la prise de décisions concernant l'organisation de la défense nationale, l'élaboration de la stratégie et les accords de défense ou de coopération militaire. En matière d'Opex, il ne peut contraindre le gouvernement à infléchir l'une de ses décisions, par exemple au titre d'une résolution prise dans le cadre de l'article 34-1 de la Constitution. Depuis la modification des dispositions de l'article 35 de la Constitution, en 2008, le gouvernement doit informer le Parlement dans les trois jours s'il décide d'engager une intervention armée. Un

⁶⁹Fernandez, Julian and Jeangène Vilmer, Jean Baptiste. *Les Opérations extérieures de la France*, CNRS Editions,

⁷⁰ Ibid.

débat parlementaire sans vote peut être organisé, comme ce fut le cas le 24 septembre 2014 lors de l'intervention de la France en Irak avec l'opération Chammal, ou le 25 septembre 2015 lors de l'engagement des forces aériennes en Syrie. Si l'intervention extérieure se prolonge au-delà de quatre mois, le gouvernement soumet cette prolongation à l'autorisation du Parlement. Il peut demander à l'Assemblée nationale de décider en dernier ressort. À ces dispositions institutionnelles peu contraignantes, il faut ajouter le fait que la population française est en général permissive envers l'emploi de la force.

Depuis 2011 et l'opération Harmattan en Libye, les Opex se sont multipliées. Elles se distinguent des opérations précédentes par leur caractère simultané, leur forte intensité (plusieurs milliers de militaires sont mobilisés au plus fort de l'opération) et leur durée (généralement supérieure à un an). L'opération Harmattan, déclenchée sur le fondement de la résolution 1973 de l'ONU votée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 17 mars 2011, a été partie intégrante de l'opération internationale « Unified Protector ». Elle a pris fin le 31 octobre 2011. Au total, l'opération Harmattan a mobilisé officiellement jusqu'à 4 200 militaires. Ensuite, il y a eu l'opération Serval à laquelle l'opération Barkhane a succédé. Sangaris a quant à elle eu pour théâtre d'intervention la République centrafricaine, de décembre 2013 à octobre 2016. Elle a été la 7^e intervention militaire française dans ce pays depuis son indépendance, en 1960. Chammal est le nom donné à partir du 20 septembre 2014 aux forces armées françaises agissant au sein de la coalition contre l'État islamique, en Irak et en Syrie.

Une politique qui se fonde sur la « grandeur » de la France

La politique étrangère française ne peut être correctement appréhendée si l'on ne tient pas compte de ses soubassements idéologiques et des mythes qui la fondent⁷¹. L'idée que les élites françaises se font de la France, de sa « grandeur » et de son destin imprègne les positions et la stratégie de sa diplomatie dans les relations internationales. Le mythe fondamental de l'histoire de France est celui de l'unité du royaume, de l'État incarné par son roi, créateur et unificateur de la nation par-delà la diversité des populations et des territoires. Selon cette vision, la France est le produit de cette volonté incarnée par les rois, par Napoléon, par la République, par de Gaulle et ses successeurs. La France est souveraine

⁷¹ Lefebvre, M. 2019. *La politique étrangère de la France*, Collection « Que sais-je ? », n° 4157. Paris ; PUF.

avec une « grande nation », selon le mot de Napoléon, aux aspirations universelles.

C'est au nom de ces principes qu'elle s'arroge « un devoir de civilisation », comme le disait Jules Ferry, à l'égard des peuples qu'elle a colonisés. Même si ces termes grandiloquents ne sont plus utilisés, il reste dans les discours et les actes des officiels français l'idée de la grandeur et de la singularité du destin du pays. La France a été une grande puissance mondiale et tient à le rester. Son rang sur la scène internationale est d'une importance capitale pour l'idée qu'elle se fait d'elle-même. Le Général de Gaulle a incarné cette volonté de « tenir son rang », et tous ses successeurs ont gardé à l'esprit cette préoccupation. Ainsi, les hommes d'État français ne manquent pas d'imagination dès lors qu'il s'agit de caractériser la France dans les relations internationales. La France est « une grande puissance moyenne » selon le président Valéry Giscard d'Estaing, une « puissance d'influence » d'après Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères (2012-2016), une « puissance moyenne d'influence mondiale », pour Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, (1997-2002). Ce dernier oxymore résume bien le dilemme français : comment se positionner dans un monde en pleine mutation alors que les moyens correspondant aux ambitions du pays sont de plus en plus difficiles à mobiliser ?

Une idée directrice : maintenir le « rang » et « l'indépendance » de la France

Rappelons que la France est sortie de la Seconde guerre mondiale fortement handicapée. Battue en 1940 et occupée tout le temps qu'a duré la guerre, elle n'a pas été conviée aux conférences de Yalta (février 1945) et Potsdam (juillet 1945). C'est un pays déclassé dans le concert des nations à la fin du conflit. La France obtient de justesse, grâce à Churchill, un statut de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et une zone d'occupation en Allemagne. Malgré ses faiblesses, elle ne renonce pas à sa prétention d'avoir le statut de « grande puissance ». La période qui suit la guerre est caractérisé par un alignement dur avec l'Ouest et une décolonisation marquée par la défaite en Indochine et l'insurrection en Algérie. Le véritable tournant dans la politique étrangère française se fait avec le retour au pouvoir du Général de Gaulle, fondateur de la Ve République. Il entend rétablir le « rang » et « l'indépendance » de la France et lui assurer « une place » qui lui est « propre ». Tous les successeurs de De Gaulle se sont inscrits plus

ou moins dans cette logique.

En théorie, les principes qui inspirent la politique étrangère française sont « la défense des intérêts du pays, l'attachement au multilatéralisme, aux valeurs occidentales et à la construction européenne. » L'engagement européen de la France se fait par une approche communautaire et intergouvernementale. C'est un exercice périlleux en ce sens que l'objectif consiste à « faire l'Europe sans défaire la France », comme l'a déclaré en mars 1953 Georges Bidault devant la représentation nationale. Dans ce cadre, la France mise sur son partenariat avec l'Allemagne pour faire avancer l'Europe. Elle « revendique son appartenance au monde occidental par son histoire et ses valeurs (démocratie, droits de l'homme) et est membre de l'Alliance atlantique. Elle participe activement au développement du droit international même si au plan pratique il arrive assez régulièrement qu'elle place ses intérêts de puissance avant le respect des règles »⁷².

Les choix de politique étrangère relèvent du président de la République. Il les exprime par des discours à l'occasion d'événements solennels comme à l'ouverture de la conférence annuelle des ambassadeurs à la fin du mois d'août. En pratique, le véritable exercice de prospective stratégique porte sur la défense avec les Livres blancs, qui visent à orienter les lois de programmation militaire. Cela montre que la France se pose avant tout comme une puissance militaire dans le monde. Le premier « Livre blanc sur la défense nationale » a été publié en 1972, d'autres ont suivi en 1994, 2008, 2013. En 2017, après l'élection d'Emmanuel Macron, l'exercice a pris une forme plus courte, sous la forme d'une Revue stratégique de défense et de sécurité nationale⁷³.

Le « Livre blanc sur la défense nationale » de 1972 consacre le concept de « puissance moyenne ». Marqué par une approche nationale, centré sur la dissuasion nucléaire et la sanctuarisation du territoire, il prend en compte la solidarité européenne et les interventions hors d'Europe. Celui de 1994 met en avant de nouvelles menaces (le terrorisme, la criminalité organisée, etc.) et définissait les grandes fonctions de l'outil de défense français, tandis que celui de 2008 reprend le concept américain de « sécurité nationale » et définit un « arc de crise » s'étendant de la Mauritanie au Pakistan. Le livre blanc « Défense et sécurité

⁷² Lefebvre, M. 2019. La politique étrangère de la France : Collection « Que sais-je ? » n° 4157. Paris : PUF.

⁷³ République française Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017>

nationale » de 2013 n'apporte pas de grand changement, inscrit la politique de défense de la France dans une volonté de relance de l'Europe de la défense tout en maintenant la nécessité pour la France de conserver les capacités pour agir, seule ou en coalition. La Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017 prend en considération le renforcement de la Russie et de la Chine. Elle met aussi l'accent sur la menace terroriste qualifiée désormais « d'islamiste ».

France-Afrique : une relation militarisée

Il faut bien avoir à l'esprit que la France est depuis longtemps militairement présente en Afrique subsaharienne. La conquête coloniale a été menée avant tout par son armée, que ce soit en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale ou à Madagascar, à travers des opérations violentes de « pacification » visant à détruire toute résistance. Dans les années qui ont précédé la décolonisation, elle a utilisé à nouveau la force militaire pour casser les mouvements et partis indépendantistes, comme au Cameroun (1955-1960) ou quelques années plus tôt à Madagascar (1947-1948), avant d'installer au pouvoir des dirigeants politiques qu'elle avait choisis. Au début des années 1960, à la domination impériale directe s'est substituée une relation sans équivalent ailleurs dans le monde, désignée par les vocables de « Françafrique⁷⁴ », « État franco-africain⁷⁵ », etc. Comme nous allons le voir, cette relation ne peut se comprendre qu'à l'aune de la guerre froide et de la volonté de puissance de la France⁷⁶.

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, les deux principaux vainqueurs, les États-Unis et l'URSS, ont remodelé les relations internationales avec la création de l'ONU, de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), le Pacte de Varsovie. Les chartes de ces organisations et la montée des idées nationalistes et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ont un impact sur les relations de la France avec ses colonies d'Afrique subsaharienne. A l'indépendance de ces territoires, en 1960, ce nouveau cadre permet de faire de l'Afrique francophone la sphère d'influence exclusive de la France. Sur le plan pratique, Paris met en place des dispositifs techniques, économiques, monétaires (franc CFA) culturels, etc. dans une logique affichée de coopération et d'aide au développement et pour mieux conserver son

⁷⁴ Verschave, F. X. L. F. 1998. *Le plus long scandale de la République*. Paris: Stock.

⁷⁵ Dozon, J. P. 2002. *L'état franco-africain*. *Les Temps Modernes*, (4), 261-288.

⁷⁶ Charbonneau, B. 2017. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel ». *Les Temps modernes*, (2), 322-340.

influence et son accès aux matières premières africaines.

La volonté française de peser sur le destin politique des nouveaux États passe une fois encore en bonne partie par l'instrument militaire. À l'indépendance, Paris fait signer à ses « partenaires » africains des accords de coopération militaire ou de défense qui lui permettent de maintenir des bases militaires permanentes dans plusieurs pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad, Djibouti, Gabon, Cameroun, République centrafricaine), de garder des troupes françaises « pré-positionnées », d'avoir des officiers français en poste dans les rangs des armées africaines et de conserver la possibilité d'intervenir militairement presque partout.

Des années 1960 à la chute du mur de Berlin, qui marque la fin de la guerre froide, la France mène de nombreuses expéditions militaires en Afrique. Cela va du débarquement de troupes pour soutenir ou renverser des régimes politiques en fonction des intérêts français, à des opérations comme les exercices militaires. De même, la protection des citoyens français, les déploiements humanitaires et les missions en appui aux Nations unies sont l'occasion d'interventions militaires. L'Afrique est devenue à la fois un terrain d'exercice prestigieux pour les troupes françaises et un lieu pour démontrer la force et l'utilité de l'armée française.

Sur le plan géopolitique et des relations internationales, la guerre froide a donné une légitimité au « monopole » français de l'intervention militaire en Afrique francophone. Cet interventionnisme a influencé la trajectoire de nombreux États africains. Au bout du compte, la puissance militaire française sert à maintenir au pouvoir des élites corrompues et incompétentes, dont les seules qualités sont celles d'être des alliées du camp occidental. L'armée française est aussi utilisée pour réprimer tous ceux qui au nom du droit à l'insurrection, à résister à l'oppression ou aux inégalités, et même à déterminer les fondements de la communauté, se dressent contre les pouvoirs établis.

Le discours de la Baule

Le 20 juin 1990, dans un discours prononcé à La Baule, à l'occasion d'un sommet France-Afrique, le président François Mitterrand inaugure en apparence une nouvelle politique, invitant les 37 chefs d'État et de gouvernement de pays africains présents, à développer la démocratie dans leurs pays. Il subordonne alors l'aide française à l'introduction du multipartisme, déclarant : « La France liera tout son effort de

contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ». Dans les faits, ce principe n'est pas concrétisé puisque l'aide française passe de 34 dollars par habitants à 21 dollars entre 1990 et 2001, alors même que certains pays font l'effort de suivre ses recommandations⁷⁷. L'inflexion « démocratique » de 1990 ne modifie pas la posture militaire française sur le continent, comme en attestent son implication dans la guerre civile au Rwanda et les expéditions qu'elle a menées aux Comores.

L'année 1994 est celle de la remise en cause des piliers idéologiques du « militarisme français en Afrique⁷⁸ ». L'adoption de la doctrine Balladur en janvier 1994, avec la dévaluation du franc CFA, et la conditionnalité de la signature d'accords entre les États africains et les institutions de Bretton Woods avant toute aide financière de la France, chamboule la tradition et les pratiques héritées de la guerre froide. Cette nouvelle donne semble « normaliser » les relations franco-africaines en les intégrant dans les cadres multilatéraux de la mondialisation. Pour les militaires, le choc vient du Rwanda. L'implication française dans la guerre civile rwandaise à partir d'octobre 1990 et, surtout, pendant le génocide en 1994 (incluant des accusations de complicité) montre les conséquences graves que peuvent causer le militarisme et les relations étroites entre les élites françaises et africaines. Le fiasco du Rwanda impose la nécessité de changements fondamentaux. Le militarisme français en Afrique doit alors se réinventer s'il veut perdurer.

Les années 1990 et 2000 sont marquées par la mise place des instruments de la gouvernance libérale mondiale, un multilatéralisme affiché et l'intégration plus poussée de l'Europe. L'Union européenne devient pour la France un cadre multilatéral par excellence. Par ce biais, le gouvernement français cherche à assurer la légalité internationale de ses interventions militaires et le partage des coûts. L'Europe offre ainsi des ressources nécessaires à la poursuite des interventions militaires françaises. Dans le même temps, les discours selon lesquels la relation France-Afrique n'est pas une relation d'exclusivité prennent une place de plus en plus importante. Les bases militaires françaises doivent aider l'Afrique à construire une architecture paix et sécurité, répète alors Paris. L'intervention militaire française en Côte d'Ivoire, à partir de 2002,

⁷⁷ Sénat Rapport d'information n° 324 (2010-2011) de M. Josselin de ROHAN, fait au nom de la commission des affaires étrangères, déposé le 28 février 2011

https://www.senat.fr/rap/r10-324/r10-324_mono.html

⁷⁸ Charbonneau, B. 2017. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel ». *Les Temps modernes*, (2), 322-340.

rappelle toutefois le hiatus qu'il peut y avoir entre les discours et la réalité. Dans des propos⁷⁹ tenus en Afrique du Sud, le 28 février 2008, le président Nicolas Sarkozy affirme que l'objectif prioritaire de la présence militaire française est de bâtir la sécurité collective à travers la mise en place de la « force d'attente » de l'Union africaine (UA).

À ces nouvelles logiques viennent s'entremêler les discours de la « guerre contre le terrorisme » depuis les événements de septembre 2001, ainsi que celui de la « responsabilité de protéger », un principe conforté par le sommet des Nations unies de 2005 et entériné par la résolution n° 1674 de 2006. Même si l'approche multilatérale demeure le cadre d'intervention privilégié de la France, elle reste subordonnée à l'approche bilatérale, comme le montre l'opération Serval ordonnée par le président François Hollande.

L'idée que la politique française en Afrique puisse connaître des ruptures ou des infléchissements est remise en cause par une bonne frange des opinions publiques africaines. Les propos suivants sont emblématiques de ce scepticisme : « ...tous les pouvoirs français de gauche comme de droite font la même politique en Afrique. Pour nous droite et gauche font la même politique dans les ex-colonies. Seul le langage les distingue mais pas la politique. Quand il s'agit de l'Afrique, ils s'entendent et font la même chose. [...] Ils obligent nos dirigeants à les suivre. Quand des dirigeants comme Sankara émergent, ils trouvent un bonhomme pour les tuer. »⁸⁰D'autres propos sont encore plus radicaux : « Si tu veux jouir d'un pouvoir dans la tranquillité et la paix en Afrique, il ne faut pas s'attaquer aux intérêts français. (...) La France s'en fout de notre développement ou de notre sous-développement, ce qui lui importe c'est de maintenir sa domination. Les colonies peuvent mourir de faim, c'est leur problème. Pourvu que l'intérêt de la France soit assuré. Si tu veux jouir d'un pouvoir dans la tranquillité et la paix en Afrique, il ne faut pas s'attaquer aux intérêts français. [...] Nos chefs d'État n'ont même plus de velléité d'être libres. Ils font n'importe quoi, pourvu qu'ils aient l'aval de la France. Les exemples ivoiriens guinéens sont là pour le montrer. »⁸¹ Mais il reste que les plus sévères dans le jugement, sont optimistes quant à la fin inéluctable cette approche : «

⁷⁹ Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-sud-africaines et franco-africaines, Le Cap le 28 février 2008.

<https://www.vie-publique.fr/discours/169890-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-r>

⁸⁰ Entretien avec un intellectuel burkinabè

⁸¹ Entretien avec un responsable associatif

C'est un combat perdu que mène la France. Elle aura de plus en plus de difficultés à maintenir les États africains anciennement colonisés par elle dans son giron »⁸² Cet optimisme est quand même empreint de fatalisme puisqu'il ne préconise pas d'actions : « Si vous dites aux Français de rentrer, ils mettront tout en œuvre pour vous déstabiliser. »⁸³

La guerre française « contre le terrorisme » et ses impasses sahéliennes

La stratégie aujourd'hui poursuivie par la France est définie⁸⁴ par le chef d'état-major des armées, le général d'armée François Lecointre, comme une

approche globale ... de gestion de crise centrée sur les populations et sur leur perception du développement de la crise. Ce concept est hérité de notre aventure coloniale. Dans la manière dont les militaires français, de Gallieni à Lyautey, ont pensé l'établissement d'un empire colonial, il y avait d'abord une vision humaniste de la gestion de crise et de la guerre.

Pour les Français, la victoire est « remportée dans les cœurs et les esprits des populations au secours desquelles nous venons, dans les régions que nous cherchons à stabiliser. » On le voit bien, l'engagement militaire international au Sahel est ancré dans le cadre théorique d'une pensée contre-insurrectionnelle qui est largement inspirée des expériences des armées françaises en Afrique, mais adaptée depuis les expériences de l'OTAN en Afghanistan⁸⁵.

La contre-insurrection est une théorie des opérations militaires qui promeut la primauté du politique, la satisfaction des besoins en matière de développement et la nécessité d'avoir des relations militaro-civiles étroites. En réalité, la contre-insurrection est un mode de gouvernement, une manière de créer des populations gouvernables⁸⁶. L'intention politique ne fait aucun doute.

⁸² Entretien avec un responsable politique

⁸³ Ibid.

⁸⁴ Assemblée nationale Commission des affaires étrangères Audition, à huis clos, du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_afetr/115cion_afetr1920012_compte-rendu

⁸⁵ Charbonneau, B. 2020. « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle ». *Bulletin FrancoPaix* Vol. 5, n° 1 JANVIER 2020
<https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/01/Bulletin-FrancoPaix-vol5n1.pdf>

⁸⁶ Ibid.

Des opérations en coopération avec des groupes armés

Barkhane et ses alliés des forces régulières ont enrôlé des groupes armés non étatiques, comme le GATIA et le MSA, dans leurs efforts contre-terroristes. Des régions de ces pays sont gouvernées de fait par divers groupes armés. Les liens entre eux et entre eux et les États divergent et fluctuent dans le temps, mais force est de constater que la politique de collaboration de Barkhane avec certains d'entre eux a contribué à accroître leur puissance coercitive et leur autorité morale. L'un des effets de ces collaborations contre-terroristes est l'aggravation des tensions intercommunautaires. Toutefois, les conséquences du pragmatisme contre-insurrectionnel de Barkhane ne s'arrêtent pas à la montée des tensions locales. Comme en Somalie, la contre-insurrection participe à la fragmentation du territoire malien national par exemple. Des espaces d'influence plus ou moins reconnus officiellement se sont construits et se consolident (Kidal, Ménaka, etc.). Dans chacun de ces territoires émerge un pouvoir tenu par des élites dominantes qui gouverne selon des normes et règles particulières, s'appuyant sur des forces paramilitaires, financé par des trafics transnationaux et des rentes contre-terroristes internationales⁸⁷.

En réalité « l'approche globale » telle que préconisée au Sahel par Barkhane donne à voir la construction et la consolidation de nouveaux ordres politiques locaux et sous-régionaux, comme on peut le voir au Mali. La constitution de ces ordres est en contradiction avec les objectifs de restaurer l'autorité de l'État malien, de sauvegarder son intégralité territoriale et de favoriser la réconciliation nationale. De même, une économie de guerre « contre le terrorisme » se met en place avec ses gagnants qui ont un intérêt à maintenir le statu quo. L'armée française ne cesse de répéter qu'elle est au Sahel pour accompagner les troupes africaines, puisque leur montée en puissance pour faire face au défi du terrorisme sera longue. On voit donc que ce qui caractérise « l'approche globale » est sa perpétuation au nom de la lutte contre le terrorisme. La contre-insurrection ne peut pas être une solution aux problèmes de la région, car elle exige un engagement militaire sans fin. Elle devient un mode de gouvernance qui fait en sorte que les opérations militaires

⁸⁷ Charbonneau, B. 2020. « Sahel : la gouvernance contre insurrectionnelle ». *Bulletin FrancoPaix* Vol. 5, n° 1 JANVIER 2020 <https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/01/Bulletin-FrancoPaix-vol5n1.pdf>

internationales deviennent parties intégrantes d'États que les sociétés pourfendent à cause de leur incapacité à résoudre les problèmes de démocratie, justice sociale et développement qui se posent.

La contestation de la présence militaire

Il y a de la part d'une partie des populations sahéliennes une défiance de plus en plus forte vis-à-vis de la présence militaire française, notamment de la Force Barkhane, perçue comme une force d'occupation. Ce phénomène réactualise l'épisode colonial sous de nouvelles modalités. Les rues de Bamako, Ouagadougou, Niamey et autres bruissent de récriminations, les réseaux sociaux et les débats médiatiques et aussi académiques rivalisent de mots durs pour caractériser la présence française et la « guerre au terrorisme ». Les gouvernements en place sont, dans un même élan, décrits comme incompetents, corrompus, antipatriotiques et simples marionnettes aux mains des Français. Sur le plan économique, cette « francophobie » trouve son expression dans la remise en cause des stratégies monopolistes d'entreprises comme le groupe Bolloré et dans la critique du franc perçu comme entravant le développement.

Ces mouvements de protestation et ces critiques provoquent parfois des réactions ubuesques, comme les mesures de rétorsion décidée par la diplomatie française⁸⁸ contre le chanteur Salif Keïta, après sa critique de la présence de Barkhane dans une vidéo devenue virale sur YouTube. On ne compte plus les passes d'armes sur les réseaux sociaux entre diplomates français et figures médiatiques, artistiques et intellectuelles sahéliennes contestataires. D'autres fois, la réponse à cette remise en cause prend des aspects dramatiques, comme début 2020 au Niger, avec la répression meurtrière des manifestations demandant le départ des troupes françaises.

Quant au coup d'État qui a déposé le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, en août 2020, il est parti d'une forte contestation populaire de son action gouvernementale, jugée comme étant inféodée aux puissances étrangères, dont la France. Cette dénonciation tous azimuts de la présence de Barkhane a amené le président français

⁸⁸ France info Paris dénonce les propos "diffamatoires" du chanteur Salif Keita qui accuse la France de financer les terroristes au Mali https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/paris-denonce-les-propos-diffamatoires-du-chanteur-salif-keita-qui-accuse-la-france-de-financer-les-terroristes-au-mali_3708485.html

Emmanuel Macron à convoquer pour un sommet à Pau, en janvier 2020, les chefs d'État du Sahel. Il exigea d'eux qu'ils réaffirment publiquement auprès de leur opinion publique leur soutien à la présence militaire française sur leurs territoires, sous peine d'un retrait français. Les dirigeants ainsi sermonnés s'exécutèrent et le Sommet de Pau déboucha sur... l'augmentation des effectifs militaires français dans le Sahel (600 hommes supplémentaires).

La contestation de la présence militaire française au Sahel prospère sur un terreau ancien. Contrairement à l'idée que les gouvernants français et certains analystes pressés véhiculent, les Français ne sont point détestés en Afrique francophone. Les ressorts de la critique visant la France sont d'ordre politique et économique et renvoient à la « Françafrique » et « l'État franco-africain », perçus comme garants d'un ordre inique, antidémocratique et perpétuant une domination d'un autre âge. Elle n'est pas spécifique aux pays du Sahel et connaît des flambées régulières et des périodes d'exacerbation, comme en Côte d'Ivoire pendant la crise de 2002-2011, où le positionnement français était perçu comme une volonté de s'opposer à la politique de Laurent Gbagbo visant à opérer une rupture avec l'ordre néocolonial⁸⁹. Au Togo, la contestation de la dictature des Gnassingbé père et fils au pouvoir depuis 1967 se nourrit de cette « francophobie ». Au Cameroun⁹⁰, elle a une histoire qui prend source dans l'atroce guerre que la France a menée dans les années 1950 contre l'Union des populations du Cameroun, un parti politique qui militait pour l'indépendance. Cette critique est latente dans toute l'Afrique francophone. Elle prend parfois des bifurcations ironiques d'un point de vue historique comme quand un concurrent ou ennemi supposé de la France est perçu avec sympathie. En témoigne la perception positive du retour russe en Afrique, avec la République centrafricaine comme tête de pont. Le sentiment francophobe se trouve par ailleurs parfois instrumentalisé par les alliés les plus fidèles de Paris pour faire pression sur les autorités françaises, quand ils cherchent à obtenir par exemple un soutien financier (c'est ce qui explique les critiques violentes du franc CFA formulées par le président du Tchad Idriss Deby en 2015)⁹¹.

⁸⁹ Pigeaud, F. 2015. « France Côte d'Ivoire : une histoire tronquée ». *Vents d'ailleurs*.

⁹⁰ Deltombe, T., Domergue, M., & Tatsitsa, J. 2016. « La guerre du Cameroun ». *L'invention de la Françafrique*, Paris : La Découverte.

⁹¹ Survie Billets d'Afrique / 2015 / 249 - septembre 2015 Deby et le CFA, les Vérités du faussaire <https://survie.org/billets-d-afrique/2015/249-septembre-2015/article/deby-et-le-cfa-les-verites-du-4996>

Au Sahel, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. L'incapacité des gouvernements à protéger leur population conduit à la formation de milices le plus souvent sur une base ethnique. Le fait que la constellation des forces étrangères n'arrive pas venir à bout des forces djihadistes qui ont désormais l'initiative, les font passer pour des « forces d'occupation inutile »⁹². Après huit ans de présence, l'opération Barkhane est perçue comme un instrument au service de la volonté d'accaparement française des ressources naturelles du Sahel qui conduit Paris à fabriquer⁹³, soutenir⁹⁴ et laisser faire⁹⁵ le djihadisme. La pression populaire pour le départ la force Barkhane ne cesse de monter, même si elle suscite des craintes de représailles en raison de la « capacité de nuisances de nos amis français »⁹⁶. Dans les entretiens menés au Burkina Faso dans le cadre de cette étude, l'idée que la solution ne peut venir de Barkhane et que la France fait partie du problème est prégnante. Certains interlocuteurs vont jusqu'à parler de connivence entre l'armée française et les djihadistes.

La France inspire la crainte et est perçue comme partie intégrante de l'appareil de coercition interne qu'elle impose aux pouvoirs perçus comme de simples mandants. Il y a un processus de « recolonisation » auquel la guerre contre le terrorisme djihadiste sert de « cheval de Troie », estiment une partie des citoyens sahéliens, dont de nombreux intellectuels. Les témoignages suivants sont pas ceux de personnes d'un niveau d'éducation élevée, bien au courant des affaires du monde : « La France est perçue comme étant protectrice des terroristes. À quoi sert la présence française sinon à protéger ceux qui nous attaquent ? Il faut dire qu'ils ont bien réussi leur coup. Ils font croire qu'il nous protège d'une menace qu'ils participent à rendre effective. Ils gagnent à tous les coups ! Ils font de nos dirigeants leurs obligés et maintiennent un statu quo de domination.

Quelle force politique ayant des chances d'accéder au pouvoir peut oser s'aliéner les Français ? Nous sommes comme à la fin des années 1950, quand la France faisait le tri dans les élites et forces politiques qui

⁹² Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) Entretien avec le général Bruno Clément-Bollée Le Sommet du G5 Sahel à Pau : un sommet anachronique <https://www.iris-france.org/143466-le-sommet-du-g5-sahel-a-pau-un-sommet-anachronique/>

⁹³ Entretien avec un vétéran classé à gauche de politique burkinabè

⁹⁴ Entretien avec un éminent membre de la société civile burkinabè et des journalistes

⁹⁵ Entretien avec un homme politique de premier plan ayant assumé des fonctions à un très haut niveau

⁹⁶ Entretien avec un homme politique burkinabè

allaient diriger les États indépendants. C'est un retour vers le passé ! »⁹⁷. « La situation est tellement explosive et la défiance vis-à-vis des Français au sein de l'opinion est si vive qu'il faut donner des gages de sa prise en compte par les autorités. Le maintien au gouvernement d'un Chérif Sy qui a critiqué la présence française est une manière pour le président Rock Christian Kaboré de dire à l'opinion qu'il tient compte de ce qu'elle ressent. Mais dans le fond rien ne change puisque nous n'avons réussi à rompre avec cette dépendance. Nos élites ont peur se retrouver avec le peuple et de faire le pari de l'indépendance. »⁹⁸

Malgré la croissance des budgets et des effectifs militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger et malgré l'implication et la détermination des troupes onusiennes et françaises, on ne peut que constater l'échec des réponses à une crise qui n'en finit plus. Face à ce que certains n'hésitent plus à qualifier d'enlèvement, les critiques se font de plus en plus virulentes, visant tout particulièrement la France.

⁹⁷ Entretien avec un personnalité politique ayant occupé de hautes fonctions

⁹⁸ Entretien avec un acteur de la société civile

Recommandations

1°/ La France doit créer les conditions du départ à très brève échéance de ses troupes du Sahel. Ce désengagement doit être sans ambiguïté et se faire selon un calendrier réaliste fruit des négociations.

2°/ La France et ses alliés doivent engager des discussions de paix avec toutes les forces politico-armées qui participent aux conflits sahéliens.

3°/ La France et ses alliés doivent mettre un terme à la répression indiscriminée qui contribue à la radicalisation des mouvements djihadistes et facilite leur recrutement.

4°/ Les gouvernants sahéliens doivent répondre à la demande d'États qui assument leurs responsabilités notamment dans la redistribution juste et équitable des ressources et la préservation de la concorde et la paix civile.

5°/ Il faut dépasser l'État postcolonial et rompre avec ses prétendues « réformes » initiées par les institutions financières internationales sous le vocable de « bonne gouvernance ». Il faut démocratiser l'État.

6°/ Il faut repenser l'idée de territoire (frontière et propriété) pour qu'elle tienne compte de la mobilité des populations. Les différents traités d'intégration africaine, notamment ceux relatifs à la libre circulation des personnes, doivent être appliqués aux populations des zones frontalières.

7°/ Il faut lutter contre les différents trafics (drogues, armes, êtres humains ou ressources naturelles) et les activités de banditisme qui participent grandement à la conflictualité. L'interpénétration entre les systèmes mafieux locaux et financiers internationaux oblige à trouver des réponses nationale et internationale, avec la mobilisation des Nations Unies.

8°/ La lutte contre l'évasion fiscale doit aussi être menée, car les pays du Sahel comme d'autres pays sont privés de la sorte d'immenses et précieux moyens de financer leur développement.

Conclusion

Au Sahel, de l'opération « Serval » à la force Barkhane, on note une escalade de la violence. Après plus de huit ans de mise en œuvre, la seule réponse militaire aux crises qui secouent la région a montré ses limites. L'enthousiasme de l'accueil fait par des foules bamakoises en liesse à François Hollande, alors président de la République française, le samedi 2 février 2013, n'est plus qu'un lointain souvenir. Aujourd'hui, la France est perçue comme une force d'occupation, et est d'autant plus conspuée qu'elle tient encore les cordons de la bourse à travers ses multinationales et la monnaie (franc CFA ou projet ECO).

L'intervention militaire française au Sahel s'inscrit dans une tradition historique dont les présupposés et les schèmes appartiennent à un monde disparu que l'on tente de maintenir en vie par divers artifices. C'est une mauvaise solution à de vrais problèmes : la violence dans le Sahel et la menace de ce qui est perçu comme les « intérêts français ». Les intérêts de la France ne sauraient se résumer à ceux de quelques entreprises, fussent-elles transnationales. La France a les capacités de jouer d'autres cartes que celle de l'interventionnisme militaire pour sauvegarder son influence dans la région. Il faut changer de paradigme, en partant de la question des intérêts de peuples sahéliens et français. Il faudrait pour cela abandonner les réflexes issus de la position d'ancienne puissance tutélaire et tourner le dos définitivement à ce jeu pervers qui conduit la France à jouer au pompier pyromane.

Même teintée de l'appellation « 3D » (Défense, Développement, Diplomatie), la « guerre contre le terrorisme » au Sahel exacerbe les divers conflits et participe au délitement des États qu'elle est censée protéger. Elle relève de l'incapacité de l'État postcolonial à répondre aux immenses besoins sociaux de la majorité de la population. Elle traduit aussi l'étendue des contradictions de classes au sein des sociétés. La violence constitue la réponse des laissés-pour-compte à l'iniquité et la répression de la classe dominante. Il y a aussi des raisons relevant de l'économie politique telle que la question foncière ou immobilière, les rapports entre éleveurs et agriculteurs, le contrôle des marchés transfrontaliers, la gestion des communs. L'idée de territoire pose des challenges aux États en les obligeant à composer avec la mobilité sociale et géographique des populations de la région. Si la France n'est pas dans une stratégie du chaos, l'approche militariste est une mauvaise réponse à tous ces défis. Car en consolidant, par sa présence et sa coopération des régimes qui refusent de s'attaquer aux causes structurelles de la

violence, elle contribue à la perpétuation de ce qu'elle prétend combattre : la déstabilisation des États.

La violence dans le Sahel procède de plusieurs mécanismes et la résolution de la crise nécessite des approches politiques. La sauvegarde des intérêts français requiert une région en paix et en sécurité. Le concept de sécurité ici défendu ne saurait se réduire à celle de l'État et des institutions. Il s'agit d'une approche multidimensionnelle de la sécurité centrée sur les populations. La sécurité ici entendue est consubstantielle à la liberté et à la dignité humaine, gages d'un véritable exercice de la citoyenneté. La légitimité de l'État à promouvoir doit reposer sur sa capacité à créer un cadre propice à l'épanouissement des populations. L'accès aux services sociaux de base est l'une des modalités et pas des moindres qui permet de légitimer les prétentions de l'État à assurer l'ordre et la concorde civile. Dans cette perspective, la construction de l'État-providence solidaire, expression du pacte social et de la volonté du vivre ensemble, est une exigence. Aider les pays sahéliens, c'est créer un cadre international qui leur permette de mettre en œuvre des choix de développement endogènes, créateurs d'emploi, valorisant les richesses du sol et du sous-sol au profit des populations, avec de larges programmes sociaux et un retour des services publics.

Références

- Agence des Nations unies pour les Haut réfugiés (UNHCR) Plus de deux millions de déplacés internes au Sahel alors que les violences augmentent
<https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2021/1/600af161a/millions-deplacés-internes-sahel-violences-augmentent.html>
- Atchadé, F. 2018. *Démographie de l'Afrique subsaharienne : mythe et réalité. La Pensée*, (4), 86-96.
- Antil, A. 2012. *Trafic de cocaïne au Sahel. Études*, 417(10), 307-316.
- Assemblée nationale Commission des affaires étrangères Audition, à huis clos, du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées
https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/cion_afetr/l15cion_afetr1920012_compte-rendu
- Assanvo, W., Dakono, B., Thérout-Bénoni, L. A., & Maïga, I. 2019. Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma. Institute for Security Studies (ISS), West Africa Report, (26), 10.
- Aurégan, X. 2016. « Temps et non-temps de la Chine en Afrique ». *Géoéconomie*, (4), 177-195.
- Bagayoko, N. 2019. Le multilatéralisme sécuritaire africain à l'épreuve de la crise sahélienne. A Stabilizing Mali Project Report, June. Montréal : Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix.
- Banque mondiale. & Thomas, V. 2002. *Qualité de la croissance*. Louvain-la-Neuve,
- Beegle, Kathleen, Luc Christiaensen, Andrew Dabalen et Isis Gaddis. 2017. *La pauvreté dans une Afrique en essor*. Washington, DC : La Banque mondiale. Belgique: De Boeck Supérieur.
- Banque mondiale Banque de données <https://donnees.banquemondiale.org/> Banque mondiale Afrique subsaharienne | Data (consulté le 10 mars 2021) <http://donnees.banquemondiale.org/region/afrique-subsaharienne>
- Boilley, P. 1993. « L'organisation commune des régions sahariennes (OCRS) ». E. Bernus et al., *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, 215-240.
- Bouba Nouhou, A. 2020. « De nouvelles interactions avec l'Afrique ». Dans : Bertrand Badie éd., *Le Moyen-Orient et le monde : L'état du monde 2021* (pp. 152-157). Paris : La Découverte.
- Bruno Clément-Bollée « Au sujet du Sahel, la France a de quoi s'inquiéter : l'opération "Barkhane" semble dans l'impasse »
https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/04/pour-sortir-du-bourbier-au-sahel-il-est-urgent-de-repenser-notre-strategie_6017912_3232.html
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique La flambée de violence islamiste

en Afrique souligne un changement du paysage sécuritaire
<https://africacenter.org/fr/spotlight/la-flambee-de-violence-islamiste-en-afrique-souligne-un-changement-du-paysage-securitaire/>

- Charbonneau, B. 2017. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel ». *Les Temps modernes*, (2), 322-340.
- Charbonneau, B. 2017. « De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel ». *Les Temps modernes*, (2), 322-340.
- Charbonneau, B. 2020. « Sahel : la gouvernance contre-insurrectionnelle ». *Bulletin FrancoPaix* Vol. 5, n° 1 janvier 2020
<https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/01/Bulletin-FrancoPaix-vol5n1.pdf>
- Châtaigner, J. M. 2019. *Sahel et France, enjeux d'une relation particulière. Hérodote*, 123-136.
- Chevrillon-Guibert, R., Gagnol, L., & Magrin, G. 2019. « Les ruées vers l'or au Sahara et au nord du Sahel. Ferment de crise ou stabilisateur ? » *Hérodote*, (1), 193-215.
- Choplin, A., Mareï, N., & Pliez, O. 2017. *L'Afrique du Sahel et du Sahara à la Méditerranée* (p. 236). Atlande.
- Cooper, F. 2008, *L'Afrique depuis 1940*. Payot.
- de Montclos, M. A. P. 2019. *La politique de la France au Sahel : une vision militaire. Hérodote*, (1), 137-152.
- d'Almeida-Topor, H. 2013. *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*, Armand Colin.
- Genet, B. 2014. « Nouvelle approche de la géostratégie africaine ». *NAQD*, (1), 133-142.
- d'Almeida-Topor, H. 2013. *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*. Armand Colin.
- Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-sud-africaines et franco-africaines, Le Cap le 28 février 2008.
<https://www.vie-publique.fr/discours/169890-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les->
- Debos, M., & Powell, N. 2017. « L'autre pays des « guerres sans fin ». *Les temps modernes*, (2), 221-266.
- Deltombe, T., Domergue, M., & Tatsitsa, J. 2016. « La guerre du Cameroun ». *L'invention de la Françafrique*, Paris : La Découverte.
- Demesmay, C. 2018. *Idées reçues sur l'Allemagne : un modèle en question*. Le Cavalier bleu éditions.
- Deycard, F. 2012. Sahel : Une région à l'importance internationale croissante. *Questions internationales*, (58), 8-17
- Dozon, J. P. 2002. *L'état franco-africain. Les Temps Modernes*, (4), 261-288.
- Duchâtel, M. 2019. « Géopolitique de la Chine ». Collection : « Que sais-je? » n° 4072. Paris : PUF.
- Eizenga, D., & Williams, W. 2020. « Le puzzle formé par le JNIM et les groupes islamistes militants au Sahel » *Bulletin de la sécurité africaine* n°38 Décembre 2020 <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/ASB-38-FR.pdf>

- Fernandez, Julian and Jeangène Vilmer, Jean Baptiste. *Les Opérations extérieures de la France*, CNRS Editions.
- Genet, B. 2014. « Nouvelle approche de la géostratégie africaine. » *NAQD*, (1), 133-142.
- Grégoire, E. 2019. « Le Sahel et le Sahara entre crises et résiliences ». *Hérodote*, (1), 5-22.
- Ibriga, L. M. 1991. L'évolution des systèmes d'intégration économique en Afrique occidentale francophone: le cas de la CEAO (Doctoral dissertation, Nancy 2).
- Insights, O. E. C. D. 2014. *Un atlas du Sahara-Sahel: géographie, économie et insécurité*. L. Bossard (Ed.). OCDE.
- Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) Entretien avec le général Bruno Clément-Bollée Le Sommet du G5 Sahel à Pau : un sommet anachronique
<https://www.iris-france.org/143466-le-sommet-du-g5-sahel-a-pau-un-sommet-anachronique/>
- Jacquemot, P. 2013. *Economie politique de l'Afrique contemporaine : Concepts, analyses, politiques*. Armand Colin.
- Kaké, I. B. 1974. « La civilisation de la boucle du Niger du XI e au XVI e siècle ». *Présence africaine*, (89), 75-100.
- Le Roux, P. Ansaroul Islam: « L'essor et le déclin d'un groupe islamiste militant au Sahel. Centre d'études stratégiques de l'Afrique ». <https://africacenter.org/fr/spotlight/ansaroul-islam-essor-et-le-declin-dun-groupe-islamiste-militant-a-sahel/>
- Lefebvre, M. 2019. *La politique étrangère de la France*, Collection « Que sais-je ? », n° 4157. Paris ; PUF
- Leymarie, P. 2019. « Partage du travail au Sahel ». Dans : Bertrand Badie éd., *Fin du leadership américain : L'état du monde 2020* (pp. 199-206). Paris: La Découverte.
- Mohamedou, M. M. 2013. « Le nouveau grand jeu » des puissances occidentales au Sahel. La guerre au Mali ». *Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*. Éditions la Découverte, Paris.
- Maertens, L. 2012. « Défis écologiques [au Sahel]: environnement fragile, populations vulnérables ». *Questions internationales*, (58), 61-67.
- Ministère des Armées Dossier de presse Opération Barkhane
<https://www.defense.gouv.fr/operations/afrique/bande-sahelo-saharienne/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane>
- Oulon, Atiana Serge. 2018. *Comprendre les attaques armées au Burkina*, Émile Sia éditeur
- Pigeaud, F., & Sylla, N. S. (2018). *L'arme invisible de la Françafrique, Une histoire du Franc CFA*. Paris : La Découverte.
- Rahmane, I. 2019 Le feu à la paille : le Burkina Faso dans la zone de conflit
 RLS Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa
http://rosalux.sn/wp-content/uploads/2020/01/02_2019-Etude-Burkina-Ridrissa-FRENCH-PRINT-Final-1.pdf

- Raffinot, M. 2015. « Les politiques de développement ». Dans. M. Raffinot, *Économie du développement: Cours* (pp. 169-207). Paris: Dunod.
- République française Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017
<https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017>
- Sahel : cinq ans après sa création, Barkhane peine toujours à convaincre
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190801-g5-sahel-afrique-barkhane-cinq-ans-france>
- Sénat Le financement des opérations extérieures : préserver durablement la capacité opérationnelle de nos armées, Rapport d'information de M. Dominique de LEGGE, fait au nom de la commission des finances n° 85 (2016-2017) - 26 octobre 2016 Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r16-085/r16-085.html> (consulté le 2 mars 2021)
- Sénat Rapport d'information n° 324 (2010-2011) de M. Josselin de ROHAN, fait au nom de la commission des affaires étrangères, déposé le 28 février 2011
https://www.senat.fr/rap/r10-324/r10-324_mono.html
- Sommet du G5-Sahel : pourquoi la France veut passer la main aux Africains et à ses partenaires
https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/sommet-du-g5-sahel-pourquoi-la-france-veut-passer-la-main-aux-africains-et-a-ses-partenaires_4297917.html
- Survie Billets d'Afrique / 2015 / 249 - septembre 2015 Deby et le CFA, les Vérités du faussaire <https://survie.org/billets-d-afrique/2015/249-septembre-2015/article/deby-et-le-cfa-les-verites-du-4996>
- Tardis, M. (2019). « L'UE est-elle prête pour les prochains défis migratoires ? » *Politique étrangère*, 3(3), 99-112.
- Thurston A. 2019 L'escalade des conflits au Burkina Faso. RLS Research papers on peace and conflict studies in West and Central Africa
- Vallée, O., Spinoza, J. 2012. « Un système de crises complexe ». *Questions Internationales*, (58), 2012, 21-29
- Verschave, F. X. L. F. 1998. *Le plus long scandale de la République*. Paris: Stock.
- Zanoletti, G., & Riche, É. 2020. Sahel: pourquoi prendre les armes? Une revue de littérature. *Papiers de recherche*, 1-76.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/15/au-sahel-tenter-de-repondre-a-une-crise-qui-devient-l-une-des-pires-urgences-humanitaires-au-monde_6056140_3212.html
<https://www.un.org/development/desa/pd/>
- ¹http://rosalux.sn/wp-content/uploads/2020/01/02_2019-Etude-Burkina-Ridrissa-FRENCH-PRINT-Final-1.pdf

Les publications de cette série ont été écrites de manière indépendante. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Fondation Rosa Luxemburg.

Cette publication a été financée par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement d'Allemagne

@ ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

Sahel : le militarisme franco-africain en échec



ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

REGIONAL OFFICE WEST AFRICA

VILLA 43, MERMOZ SOTRAC, DAKAR, SENEGAL

TEL : +221-33-8697519

EMAIL : infodakar@rosalux.org